

Occitanie films

AGENCE CINÉMA ET AUDIOVISUEL
EN RÉGION OCCITANIE

2020

RÉUNIONS PROFESSIONNELLES

SECTEUR CINÉMA ET AUDIOVISUEL

DE AVRIL A JUILLET 2020

Réalisation 15 juillet 2020

www.occitanie-films.fr



INTRODUCTION

Durant cette crise sanitaire sans précédent qui a vu l'arrêt, l'annulation, le report de quasiment toutes les activités liées au cinéma et à l'audiovisuel, il était important que nous poursuivions naturellement le rôle de facilitateurs d'échanges entre les acteurs de la profession.

Organisées avec nos deux tutelles, la Région Occitanie et la DRAC / Ministère de la culture, quinze rencontres professionnelles ont été proposées au public.

OBJECTIFS

- Partager des informations à un moment où l'actualité subit des accélérations soudaines
- Echanger des réflexions spécifiques à chaque secteur possédant ses propres problématiques
- Faciliter les discussions entre structures, associations et institutions
- Enfin, le dernier objectif - et non des moindres - est de s'encourager et s'entraider

Dans les pages qui suivent, des comptes rendus synthétiques réunissent quelques-uns des points à retenir de plusieurs réunions tenues.

Certaines ont eu lieu en comité restreint pour permettre des échanges de fond avec les institutions, d'autres étaient plus pensées pour un public professionnel, afin de partager collectivement des expériences ; elles étaient donc ouvertes à toutes et à tous.

Elles se sont tenues en visio, ce qui a également permis de rapprocher des personnes éloignées géographiquement.

Tous les secteurs d'activité ont subi les effets de cette crise sanitaire, qui seront ressentis dans la durée. Un regard rétrospectif sur ces rencontres permet de souligner quelques généralités et motifs d'inquiétude.

- La fermeture des salles de cinéma a rappelé la place centrale qu'elles occupent dans la chaîne de fabrication et de diffusion des films.

- Les festivals ont un impact artistique, culturel et économique important.

- L'inquiétude répétée des professionnels quant au régime de l'intermittence.

- Le rôle de locomotive des sociétés de production, qui créent de l'emploi, afin de composer les équipes artistiques et techniques pour des films de fiction, d'animation, de documentaires et des nouvelles écritures

- Le point de départ de nombreux projets vient des auteurs et l'écriture d'un film nécessite du temps et de l'accompagnement.

- Le besoin des comédiens.nes et technicien.nes d'une meilleure valorisation auprès des sociétés de production et d'outils pour faciliter leur démarche.

- Le besoin exprimé des acteurs de l'éducation à l'image d'actions permettant une meilleure connaissance mutuelle et des partages d'expérience bénéfiques à chacun et chacune.

En regard à la crise actuelle et aux préconisations sanitaires appliquées sur les tournages de films, dans les salles de cinéma, les festivals, établissements scolaires, il se dégage aussi une capacité d'adaptation de chaque acteur du secteur.

Dans une évolution nécessaire des pratiques de la profession, certaines notions offrent des opportunités appréciables et peuvent être encouragées et soutenues : les circuits courts, l'éco responsabilité, le développement durable, la place des publics de proximité dans toute leur diversité.

Ces quelques généralités exprimées, nous vous laissons découvrir plus en détails les contenus de ces rencontres.

Occitanie films

Agence cinéma et audiovisuel
en Région Occitanie



Occitanie films

4 rue Castillon
34000 Montpellier
04.67.64.81.53

15 rue Rivals - BP83408
31011 Toulouse Cedex 6
05.61.13.55.61



www.occitanie-films.fr



SYNTHÈSE RÉUNION PROFESSIONNELLE

JEUDI 07 MAI 2020

COMÉDIENS ET COMÉDIENNES

COMMENT PRÉPARER AU MIEUX LA REPRISE ?

■ INTERVENANT·E·S

Brigitte Brocarel (Directrice de casting)
Claude Delsol (Syndicat Français des Artistes-interprètes / CGT)
Jérémy Banster (Comédien)
Sylvie Duluc (Directrice de production)
Jérôme Leguillier (Agent artistique / Agence Singulière)
Julien Masdoua (Comédien)
Mama Prassinou (Comédienne)
Martin Le Gall (Réalisateur)

Animation

Maxime Beaufey (Occitanie films)

100 participants



Capture d'écran réunion

■ RETOUR SUR LES ANNONCES PRÉSIDENTIELLES DU 6 MAI

Problématique de l'image des artistes et techniciens intermittents qui est donnée au grand public, en décalage par rapport au travail réel : le discours d'Emmanuel Macron, en encourageant à être inventif et à trouver des solutions, et en demandant aux comédiens d'aller travailler dans les écoles, alimente cette image erronée.

Les comédiens doivent **se rassembler** et se rapprocher des techniciens pour faire valoir leurs droits. Il ne faut pas oublier les comédiens qui ne sont pas indemnisés (plus de 100 000 en France).

À noter : plusieurs réunions en comité restreint sont actuellement organisées par Occitanie films avec les associations du secteur du cinéma et de l'audiovisuel, dont l'une sera consacrée au régime des intermittents le 12 mai.

■ IMPACTS DU COVID SUR LA REPRISE DES TOURNAGES

CONDITIONS SANITAIRES

Les productions sont en attente du **livret du CHSCT** (comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail) pour savoir comment vont redémarrer les tournages et dans quelles conditions sanitaires.

Volonté très forte de toutes les productions de reprendre les tournages le plus vite possible. Les tournages entre 10 et 15 personnes sont également replanifiés pour le mois de juin, avec les gestes barrières. Malgré tout, il reste beaucoup d'incertitudes. Les **questions d'assurance** bloquent la reprise pour le moment.

Les **séries TV** vont reprendre avant les autres et seront de véritables laboratoires des bonnes pratiques. Un livret blanc a été émis par Telfrance. Tous les postes techniques et artistiques doivent être réinventés : les comédiens vont être invités à se maquiller eux-mêmes. La pose de micros cravates sera proscrite au profit de la perche.

Un référent Covid, voire médecin à plein temps, sera obligatoire sur tous les plateaux. Pas de possibilité de cantine, pas de tables régies. Les paniers repas ou repas individuels seront mis en place. On parle de vitres en plexi glass pour séparer les techniciens, et d'aménagement de loges HMC séparées, de matériel désinfecté, dépistage des équipes, mise en quarantaine des comédiens...

Pour les castings, les **self-tape** seront fortement encouragées, ce qui n'est pas évident pour les comédiens (être équipé et se filmer dans de bonnes conditions).

RECRUTEMENTS

Les intentions des productions sont de **limiter les déplacements** au maximum, donc de travailler le plus possible avec des équipes locales.

Les productions vont venir tourner en région car Paris va être saturé très rapidement. Cette situation est **l'occasion pour les comédiens de la région** de se faire connaître auprès des réseaux parisiens et d'accéder à des rôles plus importants.

Les **self-tape** et **bandes démo**, en plus des photos habituelles, seront nécessaires pour convaincre les productions dans leurs recrutements.

Il faut être conscient qu'il y aura une vraie **prise de risque**. Les comédiens qui décident de recommencer à travailler doivent avoir une vraie réflexion personnelle avant de s'engager. Prendre la responsabilité pour sa propre santé, pour sa famille, pour le public au théâtre...

■ DEMANDES ET SUGGESTIONS

Comment se remettre au travail sans tarder, avec quel soutien possible de la part de la Région ? Une des pistes pourrait être d'organiser **des résidences de travail** dans les théâtres et lieux culturels, sans public.

Autres pistes évoquées : se saisir des outils existants (Film France Talents), se rapprocher de son agent quand on en a un, relancer les responsables de casting, s'entraîner à l'exercice de la self-tape...

Un mode d'emploi avec des conseils techniques serait utile pour aider les comédiens à réaliser leur self tape.

La période est également propice à une **réflexion plus globale** sur l'économie du système et le sens du travail. La Région Occitanie s'est dotée d'un COREPS (comité régional des professions du spectacle) où les partenaires institutionnels sont réunis. Il faut que les professionnels se saisissent de cet outil.

CLAP Occitanie demande à ce que les productions s'engagent à **embaucher des intermittents pour leurs besoins en figuration**.

Des rencontres « **découverte de talents** » pourraient également être organisées en présence de décisionnaires (responsables casting, producteurs, réalisateurs...) pour valoriser les comédiens de la région en dehors des castings habituels.

Occitanie films

SYNTHÈSE RÉUNION PROFESSIONNELLE

Comédiens et comédiennes

Comment préparer au mieux la reprise ?

Jeudi 07 mai 2020

CONTACTS

Maxime Beaufey (Montpellier)
maxime@occitanie-films.fr

Elsa Joulin (Toulouse)
elsa@occitanie-films.fr

■ Commission du film / Comédien-ne-s



Occitanie films

4 rue Castillon
34000 Montpellier
04.67.64.81.53

15 rue Rivals - BP83408
31011 Toulouse Cedex 6
05.61.13.55.61



www.occitanie-films.fr

SYNTHÈSE RÉUNION PROFESSIONNELLE

MARDI 12 MAI 2020

LES PROFESSIONNEL·LE·S ET LE RÉGIME D'INTERMITTENCE

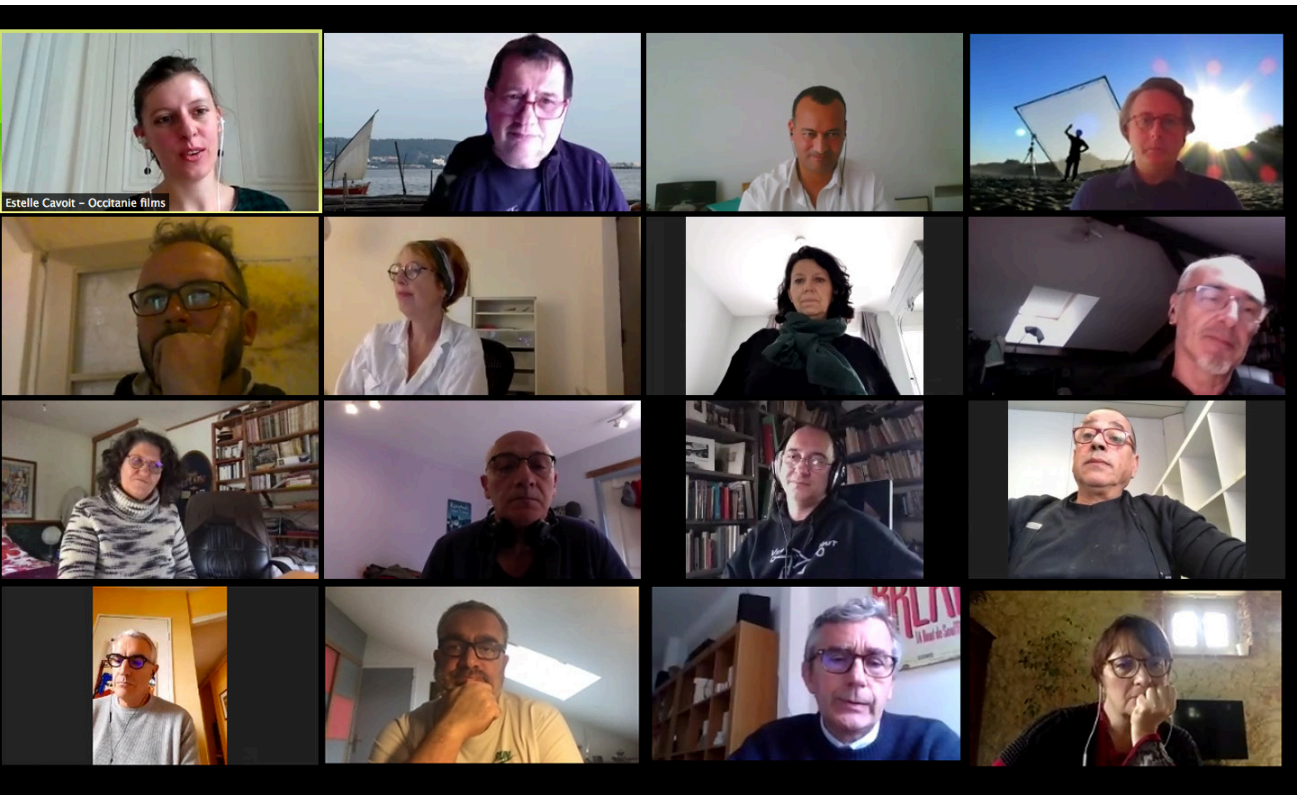
■ PARTICIPANT·E·S

MEMBRES DE L'AG D'OCCITANIE FILMS

- Philippe Aussel (APIFA)
- Pascale Badard (Film en Languedoc)
- Arnaud Brugier (Nord/Sud Films)
- Benoît Caron (Région Occitanie)
- Isabelle Dario (Midifilm)
- Lisa Drouyau (ASSOC)
- Sylvie Duluc (Midifilm)
- Marc Latané (Drac Occitanie)
- Jean-François Naud (REAL)
- Manuel Poulain (Film en Languedoc)
- Anne-Juliette Vassort (CLAP Occitanie)

INVITÉ·E·S

- Martine Causse (Pôle Emploi Spectacle Toulouse)
- Sébastien Chaigneau (SPIAC-CGT)
- Claude Delsol (SFA-CGT)
- Marie-Jo Labedan (Pôle Emploi Spectacle Toulouse)
- Michel Vié (Délégué général SAMMIP-CGT)



Capture d'écran réunion

■ OBJECTIFS DE LA RÉUNION

L'objectif de la réunion était de faire le point sur les préconisations faites au niveau national par les syndicats et au niveau régional par les associations de professionnel·le·s pour la prise en compte de la situation des intermittent·e·s, et voir ensemble quelles actions de soutien peuvent être mises en place en Occitanie.

■ ÉTAT DES LIEUX

CHÔMAGE PARTIEL

- Le niveau d'activité des technicien·ne·s audiovisuel est quasi nul et très peu sont en chômage partiel. Des préoccupations ont été soulevées concernant leur moyen de subsistance pendant les mois sans travail.
- Pour celles et ceux en chômage partiel, leurs heures sont prises en compte pour l'ouverture de leurs droits, mais les sommes ne sont pas comptabilisées dans le calcul de leur salaire annuel de référence. Ils vont donc subir une baisse de leur allocation chômage.
- Des interrogations subsistent quant à celles et ceux qui ne possèdent pas le statut d'intermittent et qui travaillent à la préparation des projets : ces professionnel·le·s ne sont pas répertorié·e·s.

ANNONCES DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

- Des inquiétudes ont été soulevées suite aux annonces faites par le Président de la République le 6 mai 2020 :
 - o L'année blanche ne répond pas aux demandes des syndicats qui souhaitent la définition d'une période dite d'impossibilité de travailler et, à partir de la reprise, la prolongation des droits aux annexes 8 et 10 pour un an avec, en parallèle, la mise en place d'un comité sanitaire et social.
 - o Les intermittent·e·s ayant cumulé 507 heures avant le 31 août 2021 vont repartir sur un cycle normal, mais dans un secteur culturel encore fragile leur offrant peu d'opportunités de travail.
 - o Le fonds dédié aux créateur·rice·s de moins de 30 ans ne prend pas en compte le fait que dans le secteur culturel, la suite de carrière est également difficile, et pas uniquement le début de carrière.
 - o Pour l'éducation artistique, les conditions d'intervention des professionnel·le·s en milieu scolaire ne sont pas claires : la question du statut et de la rémunération des intervenant·e·s n'est pas précisée et elle varie selon les écoles.
 - o Le fonds d'indemnisation pour les tournages sera-t-il destiné aux tournages interrompus ou servira-t-il à assurer ceux à venir, se substituant ainsi aux assurances privées ?

REPRISE

- La reprise va être compliquée pour celles et ceux qui n'avaient pas de projet au moment du confinement, car avec le décalage des événements et des tournages, les places et les postes seront déjà pris : il n'y aura pas de nouvelles opportunités de travail avant longtemps.
- Les chartes mises en place par certaines structures (France TV, FICAM, TF1) qui, potentiellement, ne respectent ni le code du travail ni les réglementations CHSCT, soulèvent de nombreuses inquiétudes, tout comme les conditions de travail qui seront acceptées par les technicien-ne-s désirant travailler.
- Les tournages des séries en Occitanie reprendront entre le 18 mai et début septembre. En revanche, la reprise des tournages des longs métrages de fiction sera plus complexe, car leur adaptation aux nouvelles normes sanitaires est moins facile. Les tournages reprennent sans assurance pandémie.
- Le livret CHSCT est encore en phase de validation, il devrait être publié prochainement.

SOCIÉTÉ DE PRODUCTIONS EN RÉGION

- Les structures de production de la région, essentiellement de taille modeste, se sont organisées et ne sont majoritairement pas concernées par le chômage partiel. Elles mettent l'accent en ce moment sur l'écriture et le développement. Les conditions actuelles donnent naissance à de nouvelles formes de travail et de production.
- Pour les sociétés de production, la question centrale est celle des diffuseurs et du manque de créneaux pour les productions régionales. Cela amène à s'interroger sur les contenus produits et soulève la possibilité d'inventer de nouvelles façons de faire du documentaire, de nouveaux formats. Il est important d'entamer un dialogue avec les auteur-ric-e-s et les technicien-ne-s sur l'écriture documentaire de demain, en y associant les diffuseurs.

■ DEMANDES / SUGGESTIONS

CONCERNANT L'ÉTAT ET LA RÉGION

- Des professionnel-le-s demandent l'organisation d'Etats généraux de la culture avec une révision de la manière dont les acteurs de la filière sont rémunérés par rapport au travail fourni.
- L'aide à l'écriture de la Région pourrait représenter un soutien possible aux auteurs-ric-e-s - réalisateur-ric-e-s en difficulté.
- Un rééquilibrage du fonds d'aide pour l'année 2020, afin que des fonds prévus pour financer des projets de fiction soient consacrés au financement de documentaires, pourrait permettre de soutenir les sociétés de production et auteur-ric-e-s-réalisateur-ric-e-s de documentaire en région.

ACCOMPAGNEMENT

- La mise en place de réunions d'information régulières sur l'intermittence en relation avec Pôle emploi services pourrait permettre d'informer les nouveaux entrants.
- De nombreuses situations très spécifiques, congés maternité, maladie, etc. ne sont pas couvertes par les mesures annoncées et vont nécessiter une intervention d'Audiens.

- Les non intermittent-e-s ont un-e référent Pôle emploi, mais les intermittent-e-s ne sont pas obligatoirement suivi-e-s par Pôle emploi. En revanche, il leur est possible de demander un-e référent-e.

FORMATION

- Pôle emploi et les associations professionnelles reçoivent de nombreuses demandes d'information de la part de technicien-ne-s sur les formations et reconversions possibles. Pour les formations, notamment pour les personnes cherchant à changer de voie, il est possible de solliciter des financements, notamment de l'AFDAS, de la Région et des OPCO.
- La prise en compte des heures consacrées par les professionnel-le-s à des interventions lors de formations, même non subventionnées, pourrait favoriser l'ouverture de droits au régime de l'intermittence.

■ ACTIONS DE SOUTIEN MISES EN PLACE OU A METTRE EN PLACE PAR OCCITANIE FILMS ET LES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES EN RELATION AVEC LE COREPS

- L'importance d'un observatoire de la filière a été soulignée, afin d'avoir des données précises sur le nombre d'intermittent-e-s par activité en Occitanie. Cela permettra de mieux accompagner les professionnel-le-s qui ont des problématiques différentes selon leur métier et de créer des réseaux de dialogue par secteur. Selon un document de Pôle emploi, en 2018, il y avait en Occitanie 3349 allocataires indemnisé-e-s sur l'annexe 8 et 9658 sur l'annexe 10, mais ce chiffre est à actualiser et préciser.
- Les technicien-ne-s souhaiteraient que leur avis soit pris en compte dans l'organisation de la reprise des tournages, peut-être par le biais d'un questionnaire.
- Des chef-fe-s de poste à Toulouse réfléchissent à apporter un complément au livret CHSCT afin de mettre en avant ce qui leur est possible d'apporter en supplément, au niveau régional.
- Occitanie films va continuer à faire circuler l'information sur la reprise des tournages.
- L'organisation de rencontres professionnelles est souhaitée :
 - o par corps de métier (technicien-ne-s, auteur-ric-e-s et producteur-ric-e-s), afin d'échanger sur les modalités de la reprise du travail ;
 - o au niveau de la filière, avec les salles, les diffuseurs, les artistes, les producteur-ric-e-s, etc. afin de réfléchir à l'après ;
 - o avec les producteur-ric-e-s, technicien-ne-s, auteur-ric-e-s et diffuseurs, afin d'imaginer de nouvelles manières d'écrire et de produire du documentaire ;
 - o avec Audiens, notamment pour le public fragile, et avec Pôle emploi services afin d'expliquer et préciser les mesures qui seront mises en place à destination des intermittent-e-s et d'informer les nouveaux entrants.

SYNTHÈSE RÉUNION PROFESSIONNELLE

Les professionnel·le·s et le régime d'intermittence
Mardi 12 mai 2020

CONTACTS

Estelle Cavoit (Montpellier)
estelle@occitanie-films.fr

Géraldine Durant-Dosdat (Toulouse)
geraldine@occitanie-films.fr

■ Animation de la filière



Occitanie films

4 rue Castillon
34000 Montpellier
04.67.64.81.53

15 rue Rivals - BP83408
31011 Toulouse Cedex 6
05.61.13.55.61



www.occitanie-films.fr

SYNTHÈSE RÉUNION PROFESSIONNELLE

JEUDI 14 MAI 2020

ÉDUCATION À L'IMAGE EN MILIEU SCOLAIRE

PARTICIPANT·E·S

INSTITUTIONS

Région Occitanie, Florence Carre, Service Industries créatives
Région Occitanie, Sarah Alleguede, Service Education et jeunesse
Région Occitanie, Véronique Micholet, Service Education et jeunesse
DRAC, Marc Latané, Conseiller cinéma-audiovisuel
DRAC, Florence Caudrelier, Conseillère pour l'action culturelle et territoriale
Rectorat de Toulouse, Brigitte Quilhot-Gesseaume, DAAC
Rectorat de Toulouse, Sophie Godefroy, Chargée de mission cinéma-audiovisuel à la DAAC
Rectorat de Toulouse, Anne Faurie-Herbert, IA IPR Lettres-Cinéma
Rectorat de Montpellier, Céline Escolan, IA IPR Lettres-Cinéma
Rectorat de Montpellier, Yvan Prat, Chargé de mission cinéma-audiovisuel à la DAAC
DRAAF-SFRD Occitanie, James Chaigneaud, Chargé des politiques artistiques et culturelles

STRUCTURES CULTURELLES

Acreamp, Toulouse - Luc Cabassot – Coordination Lycéens et Apprentis au cinéma, partenaire option cinéma de Muret
Les Chiens andalous, Montpellier - Anaïs Labit - Coordination École et Cinéma et Collège au cinéma, Hérault
Ciné 32, Auch - Blandine Beauvy - Coordination École et Cinéma et Collège au cinéma, Gers, partenaire option cinéma d'Auch
Cinelatino, Toulouse - Laura Woittiez - Résidence d'artiste (Occit'avenir)
Cinéma ABC, Toulouse - Stéphanie Bousquet - Coordination École et Cinéma, Haute-Garonne, partenaire option cinéma de Toulouse
Cinémaginaire, Saint-André - Jean-Pierre Bellay – Coordination Collège au cinéma, Pyrénées-Orientales
Cinemaude, Narbonne – Fabrice Capparos – Coordination Collège au cinéma, Aude
Cinema VEO, Castelnaudary – Denys Clabaud, responsable du jeune public
Ciné-théâtre, St Chély d'Apcher - Lucile Mathieu – Partenaire option cinéma St Chély d'Apcher
Conseil Départemental Haute-Garonne – Hervé Hirigoyen – Coordination Collège au cinéma, Haute-Garonne
Cumav 65, St Sever de Rustan - Jacky Tujague - Partenaire option cinéma de Vic en Bigorre
Institut Jean Vigo, Perpignan - Frédéric Borgia, Sylvie Sidou - Coordination Ecole au cinéma, Pyrénées-Orientales, partenaire option cinéma de Perpignan
Itinérances, Alès - Antoine Leclerc, Lilly Dos Santos, Ludivine Gil - Coordination Ecole au cinéma, Gard, Coordination Lycéens et Apprentis au cinéma, partenaire options cinéma d'Alès, de Bagnols-sur-Cèze et Mende
Gindou cinéma, Gindou - Sébastien Lasserre, Marie Virgo - Coordination École et Cinéma et Collège au cinéma, Lot
Media Tarn, Albi - Myriam Botto - Coordination École et Cinéma et Collège au cinéma, Tarn, partenaire option cinéma de Carmaux
Passion Cinémas, Caussade – Yo Misfeldt - Coordination École et Cinéma, Tarn et Garonne
Pêcheurs d'images, Lunel - Christine Brosseau-Luzi, Bruno Jockey Monrozier, Amit Belicha - Partenaire option cinéma de Lunel
Théâtre+Cinéma, Narbonne - Julie Roux – partenaire option cinéma de Narbonne
La Trame, Toulouse – Edith Bourzes, Alain Chaix – Partenaire options cinéma de Lavaur et Millau, Résidences d'artiste (Occit'avenir)

MEMBRES DE L'AG D'OCCITANIE FILMS INVITÉS

Midi Film, Toulouse - Isabelle Dario, réalisatrice intervenante
Les Storygraphes, Toulouse – Annelise Vieilledent, directrice de production
Trésorier de l'association Occitanie films - Guillaume Boulangé, Maître de conférences cinéma

MEMBRES DE L' ÉQUIPE D'OCCITANIE FILMS

Karim Ghiyati, directeur, Amélie Boulard et Marie Chèvre, chargées de l'éducation aux images, animatrices de la réunion, ainsi que Carole Chassagnoux, Géraldine Durand-Dosdat, Valentine Pignet.



Capture d'écran réunion

■ CONTEXTE

- Cette réunion découle d'un précédent rendez-vous, celui du 22 avril, avec les structures membres de l'AG d'Occitanie films et les représentants de ses tutelles, la Région et la DRAC, où les participants ont partagé des informations sur l'impact du virus sur leurs activités.

Parmi les demandes formulées figurait un temps d'échange spécifique entre les institutions et les structures culturelles investies dans le champ de l'éducation à l'image en région.

- A partir d'une demande spécifique portant sur les projets d'éducation artistique et culturelle en milieu scolaire, le choix a été fait de s'adresser aux structures coordinatrices de dispositifs scolaires, partenaires de lycées à option cinéma et porteuses de projets financés dans le cadre d'Occit'avenir (ateliers, résidence, etc) afin de limiter le nombre de participants et faciliter les échanges.

■ PROPOSITION D'ORDRE DU JOUR

- Bref retour sur les actions pendant la période de confinement
- Quels projets sera-t-il possible de mener sur la période de mai-juin ? Quelles sont les adaptations envisageables, notamment à distance ?
- Quelles seront les modalités pour les projets reportés ou annulés ? Quelle gestion de la rémunération des intervenants impliqués ?
- Quel calendrier pour les différents appels à projets en vue de l'année scolaire 2020-2021 ?

■ ÉTAT DES LIEUX DES ACTIONS D'ÉDUCATION À L'IMAGE EN RÉGION, DEPUIS LE 16 MARS, PENDANT LA PÉRIODE DE CONFINEMENT

- Les projets ont été suspendus pour certains et poursuivis à distance pour d'autres avec la fermeture des établissements scolaires et des salles de cinéma.

- Les personnels des structures culturelles ont été, dans leur grande majorité, en chômage partiel ou technique avec un temps de travail varié ou nul.

- Dans le cadre des dispositifs en temps scolaire (Ecole au cinéma, Collège au cinéma, Lycéens au cinéma), du fait de la fermeture des salles de cinéma et des établissements scolaires, les projections du film du 3ème trimestre n'ont pu avoir lieu et les interventions en classe ont été annulées.

- La plupart des comités de pilotage des dispositifs ont eu lieu à distance et ont préparé les programmations pour l'année scolaire prochaine, mais de nombreuses questions se posent.

- Options cinéma en lycées : il y a autant de situations différentes que de projets et de classes, car les enjeux et les situations des structures culturelles partenaires ne sont pas les mêmes :

> Poursuite à distance des projets déjà entamés, avec intervention des professionnels en « classe virtuelle », en visio ou par écrit, pour faire des retours sur les avancées des travaux des élèves.

> Lancement de nouveaux projets à distance : beaucoup de réalisations de films par téléphone portable dans les conditions du confinement, suivis par les intervenants professionnels.

> Suspension de projets : des films commencés d'être tournés et pas terminés, des montages qui ne peuvent être faits car les rushes étaient dans les ordinateurs des lycées, ou arrêt total des actions pratiques lorsque les partenaires culturels des lycées sont en chômage technique.

- Occit'avenir : Les projets sont arrêtés puisqu'ils se déroulent entièrement dans les établissements scolaires. Reports envisageables sur l'année scolaire suivante selon les lycées et le calendrier des artistes.

■ CALENDRIER ET INFORMATIONS

SUR LES RÉOUVERTURES PRÉVUES DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

- Lundi 11 mai : pré-rentree des enseignants de primaire.

- Mardi 12 mai : réouverture progressive des écoles primaires, en commençant avec les classes charnières (grande section de maternelle, CP, CM2).

- Lundi 18 mai : réouverture progressive des collèges, en commençant avec les classes de 6ème-5ème.

- Fin mai : décision sur la réouverture des lycées qui se ferait en juin, en commençant par les lycées professionnels, et pour le retour en classe des 4ème-3ème.

- Effectifs limités à 15 élèves maximum / classe.

- Le retour des élèves en classe repose sur le libre choix des familles. L'élève qui n'est pas en classe poursuit l'enseignement à distance.

- Mesures sanitaires très précises, respect des règles de distanciation, présence des élèves de manière alternative et selon des modalités variables (un jour sur deux, deux jours consécutifs sur quatre ou une semaine sur deux).
- Limitation des heures de cours dans une journée (commencer tard, finir tôt) pour permettre désinfections des salles.

- En école primaire, mise en place d'ateliers pour petits groupes d'élèves (10-15 max) où ils peuvent être accompagnés par des artistes ou animateurs, financièrement pris en charge. La priorité est mise sur les quatre domaines Sport - Santé - Culture - Civisme (2S2C) pour les temps où les élèves ne sont pas avec l'enseignant.

Information complémentaire aux échanges (source : site de l'Education Nationale) :

Dans tous les cas de figure, après le 11 mai, les élèves sont dans quatre situations possibles :

- en classe ;
- en étude si les locaux et les moyens de surveillance le permettent ;
- à la maison avec la poursuite de l'enseignement à distance ;
- en activité grâce à un accueil organisé en lien ou par les communes dans le cadre du dispositif Sport - Santé - Culture - Civisme (2S2C).

■ QUELLE PLACE POUR L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE DANS CE CONTEXTE GENERAL ?

CONSTATS ET QUESTIONNEMENTS

- Le confinement et les modalités de reprise vont modifier ponctuellement les pratiques culturelles sur le temps scolaire. Crainte des artistes d'une hiérarchisation des pratiques artistiques vers le bas, considérées comme moins prioritaires, de diminutions de l'ambition des projets.
- Les structures appellent les institutions à réaffirmer l'importance des pratiques artistiques dans les enseignements scolaires.

PRISE DE PAROLE DRAC

- Envisager toutes les possibilités pour investir le temps artistique courant juin et envisager de reporter des projets à partir de la rentrée.
- Favoriser le temps du projet pour qu'il ait toute sa place, toute sa dimension, qu'il ne soit pas réduit, et non pour occuper les élèves.

PRISE DE PAROLE ÉDUCATION NATIONALE

- En ce moment, chaque établissement se trouve dans une situation particulière, donc complexe d'avoir une politique générale.
- Les chefs d'établissement sont très préoccupés par les questions pratiques chronophages pour la réouverture des établissements. Il y a aussi à gérer des obligations d'orientation, d'examen, etc.
- Pour autant, il y a une réelle volonté de vigilance et d'attention aux partenaires culturels. On peut avoir confiance dans les enseignants sur leur envie de repartir. Le maillage entre enseignants, intervenants, structures culturelles est important.
- Quand les élèves retourneront en classe, il faudra leur permettre de s'exprimer sur ce qu'ils vivent. Les artistes seront sûrement ceux qui seront le mieux à même de faire émerger cette parole de façon créative.

■ QUELLES ADAPTATIONS POSSIBLES EN PRÉSENTIEL / DISTANCIEL ?

CONSTATS ET QUESTIONNEMENTS

- Difficultés d'implication des élèves en distanciel sur des projets proposés en confinement, notamment car toute notation sur les projets faits dans le cadre de l'option cinéma n'est pas prise en compte dans le contrôle continu.
- Résidences d'artistes : sur ce dispositif-là, le principe est que l'artiste soit immergé dans l'établissement, c'est compliqué de faire du distanciel.
- De même, dans le cadre d'ateliers de réalisation, la pratique collective est difficilement envisageable autrement qu'en présentiel
- Importance de l'intervenant-e professionnel-le : personne extérieure complémentaire du rôle de l'enseignant.
- Comment mener une intervention dans une classe avec des enfants qui n'ont pas le droit de bouger, d'échanger des objets ? Limitation des choses qu'on peut leur faire faire en pratique artistique.
- Besoin d'échanges de pratiques à ce sujet (via une plateforme ?).
- Interrogation cruciale de la rentrée : la formation des enseignants en présentiel ou en distanciel. Rappel de l'importance du présentiel pour qu'ils se connaissent, c'est aussi un temps de rencontres.

PRISES DE PAROLE EDUCATION NATIONALE

- Sur la question de l'évaluation : les notes obtenues pendant le confinement ne sont pas prises en compte, néanmoins l'accompagnement et le suivi de l'élève par le biais d'annotation permet à l'élève de se positionner par rapport aux attentes et de rester motivés.
- Pour les options cinéma, les films réalisés ne sont pas évalués pour le baccalauréat cette année.
- La valorisation de l'assiduité des élèves sera prise en compte. Tout ce qui s'est passé pendant le confinement sera valorisé par une appréciation que pourront donner les enseignants.
- En cette période de mai-juin, difficultés pour les enseignants de maintenir une continuité pédagogique entre des élèves en distanciel et d'autres de retour en classe.
- Dans toutes les académies, les DAAC mettent en oeuvre des pistes pour aider les enseignants : mise à disposition de ressources.
- Nécessité de réfléchir collectivement avec les structures culturelles à notre inventivité pédagogique en matière d'éducation artistique et culturelle (via des groupes de travail ?) pour garder le fil avec les enseignants et tisser des liens différemment, pour penser l'articulation entre présentiel et distanciel, qu'il ne faut pas opposer. Réflexion à mener sur la complémentarité des rôles respectifs des enseignants et des professionnels dans ce cadre.
- Rentrée de septembre : réfléchir à des situations dématérialisées pour nous projeter sur des situations qui pourraient éventuellement être plus compliquées au niveau sanitaire et financier.
- Formations : pour le moment, les formations dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle sont prévues en présentiel.
- De même, la salle de cinéma reste le lieu privilégié de la rencontre des œuvres (pour les dispositifs et les actions d'éducation artistique en général).

PARTAGE D'IDÉES

- A partir de ressources en ligne (quizz, extraits de films, affiches...), échanger avec les élèves sur le langage cinématographique.
- Via un site de visioconférence, discuter avec les élèves, comme si c'était une intervention en classe. Exemple : revenir sur des films qui avaient été vus en salles de cinéma, travail sur la critique des films...
- Rassembler sur une plateforme des retours d'expériences et ce que les élèves peuvent plébisciter en termes de pratiques.
- Pour la pratique du montage, faire des petits groupes et faire tourner les équipes.
- Activité autour du "film absent" du 3ème trimestre (dans les dispositifs) : piste intéressante pour recréer du lien avec les enseignants et élèves. (cf. ci-dessous : Retour sur la réunion nationale Collège au cinéma)

■ ACTUALITÉS DES DISPOSITIFS D'ÉDUCATION A L'IMAGE

RETOUR SUR LA RÉUNION NATIONALE COLLÈGE AU CINÉMA

- Tendances nationales des coordinations du dispositif : report du 3ème film à l'année prochaine, avec les ateliers prévus.

- Développement de la plateforme pédagogique "Nanouk" pour ouvrir aux films du catalogue Collège au cinéma.

- Proposition d'activité : « le film absent » : mise en ligne sur la plateforme "Nanouk" de la 1ère séquence de tous les films du 3ème trimestre non projetés, pour que les élèves inventent la suite des films, avec en perspective une valorisation aux prochaines rencontres nationales Passeurs d'Images.

- A venir, une plateforme qui mutualisera les pratiques développées pendant le confinement, pour valoriser la créativité des élèves. En ligne fin juin.

LYCÉENS ET APPRENTIS AU CINÉMA EN OCCITANIE

- Enjeu partagé de maintenir le lien avec les salles, les enseignants et les intervenants, notamment via les bilans.

- Donner le plus d'éléments pédagogiques aux enseignants pour leur donner envie d'être présents dans le dispositif à la rentrée.

- Proposer le film du 3ème trimestre, en film bonus, dans la programmation de l'année prochaine.

- Vigilance particulière sur le déploiement des interventions pour renforcer les échanges entre élèves et professionnels.

■ LE LIEN DES JEUNES AUX SALLES ET AUX MÉTIERS DU CINÉMA

Difficultés sont à prévoir pour faire revenir les jeunes au cinéma étant donné le développement des pratiques individuelles pendant le confinement.

Piste : travailler la question du lien entre les jeunes et les lieux de culture

- pour la 1ère fois, un questionnaire destiné aux élèves va être réalisé dans le cadre de Lycéens et apprentis au cinéma pour tenter de les interroger sur leur perception du dispositif, de la salle, des films.

- à travers des temps de parole, par exemple, permettre aux élèves de s'exprimer autour de ce temps de non-présence dans les cinémas, les faire parler des cinémas eux-mêmes et de leur relation avec eux.

- incarner les salles art & essai, faire dialoguer les exploitants et les élèves pour les sensibiliser et leur faire découvrir ce métier.

- de même avec les responsables de festivals et plus généralement les métiers de la chaîne de fabrication des films : arriver à mieux faire connaître aux élèves les différents acteurs et leur faire comprendre que tous sont interdépendants, reliés les uns aux autres.

- les nouveaux programmes des enseignements cinéma élargissent l'attention sur cette économie du cinéma, au niveau des spécialités et optionnels.

- dans cette optique-là, une attention particulière peut être portée à l'appel à projets "Découverte des métiers de la culture, du patrimoine et des métiers d'art" lancé par la Région Occitanie.

■ LA QUESTION DE LA RÉMUNÉRATION ET DU STATUT DES INTERVENANT·E·S

Quelle gestion du report des interventions sur la période écoulée ?

- Des solutions différenciées ont dû être trouvées selon que les intervenant.e.s soient déclarés au régime général, déclarés par des associations sous convention ou autoentrepreneurs.

- Cette crise met le doigt sur les limites d'un engouement pour l'autonomie des intervenant.e.s via autoentreprise. On voit qu'en cas de situation difficile, les CDD courts ont pu être sauvegardés alors que c'est beaucoup plus compliqué pour les autres statuts.

- Concernant l'intermittence : actuellement, 70h d'interventions dans le cadre de projets d'EAC éligibles au régime avant 52 ans et 120h après, si le quota des 507 heures n'est pas atteint. Les heures sont prises en compte mais pas dans le salaire pour le calcul de l'indemnité et du salaire annuel de référence. Des évolutions du régime de l'intermittence seraient souhaitables.

> Piste : faire remonter le plafond de la limitation du nombre d'heures prises en compte dans calcul des 507h ?

- Constat plus général posé de longue date : il est nécessaire et urgent qu'il y ait un statut pour les intervenant.e.s artistiques afin de faciliter leurs actions, notamment en milieu scolaire et ce d'autant plus vu l'actualité.

- Il serait utile que ce besoin remonte dans le cadre des négociations nationales entre syndicats, organisations professionnelles et associations patronales. Appel à la réflexion et au soutien des tutelles et collectivités.

■ MODALITÉS DES PROJETS REPORTÉS

- Résidences en cours : difficultés pour les reporter liées au changement d'élèves, au temps du projet restreint et/ou difficile à réintégrer au calendrier de l'année scolaire prochaine.

- Position commune de la DRAC, la DRAAF et la Région : souplesse et facilités concernant l'utilisation des subventions attribuées pour l'année 2020 en 2021, incitation à reporter les projets et, si pas possible, solutions étudiées au cas par cas, dans l'optique de tenter de ne pas pénaliser les professionnels et les structures.

A noter que la loi d'urgence du 23 mars permet de passer outre la notion de service fait ou service rendu.

- Projets Occit'avenir : les établissements scolaires peuvent disposer sur 2 ans de la subvention de la Région. Pour un projet entamé dont la finalisation est reportée, la Région peut commencer à verser la subvention aux lycées à hauteur des dépenses éligibles engagées, sur la base des factures et justificatifs.

■ CALENDRIER DES APPELS À PROJETS

RÉGION

Même calendrier pour les appels à projets "Occit'avenir" et "Découverte des métiers de la culture, du patrimoine et des métiers d'art", destinés aux structures culturelles et associations :

- ouverture de la saisie à partir du 2 juin et possibilité de saisir projets jusqu'au 18 septembre
- décalage du moment du vote donc prévoir des interventions plutôt à partir de janvier 2021

DRAC

- Appel à projets Culture justice fait.
- Commissions de sélection des appels à projets Culture / Handicap et Culture/Santé reportées à l'automne.
- Passeurs d'images : à priori calendrier habituel mais réflexion en cours car problème de chevauchement sur 2021 entre les projets 2020 décalés et les nouveaux projets 2021.

SYNTHÈSE RÉUNION PROFESSIONNELLE

Éducation à l'image en milieu scolaire
Jeudi 14 mai 2020

CONTACTS

Amélie Boulard (Montpellier)
amelie@occitanie-films.fr

Marie Chèvre (Toulouse)
marie@occitanie-films.fr

■ Éducation aux images
Pôle Régional d'Occitanie



Occitanie films

4 rue Castillon
34000 Montpellier
04.67.64.81.53

15 rue Rivals - BP83408
31011 Toulouse Cedex 6
05.61.13.55.61



www.occitanie-films.fr

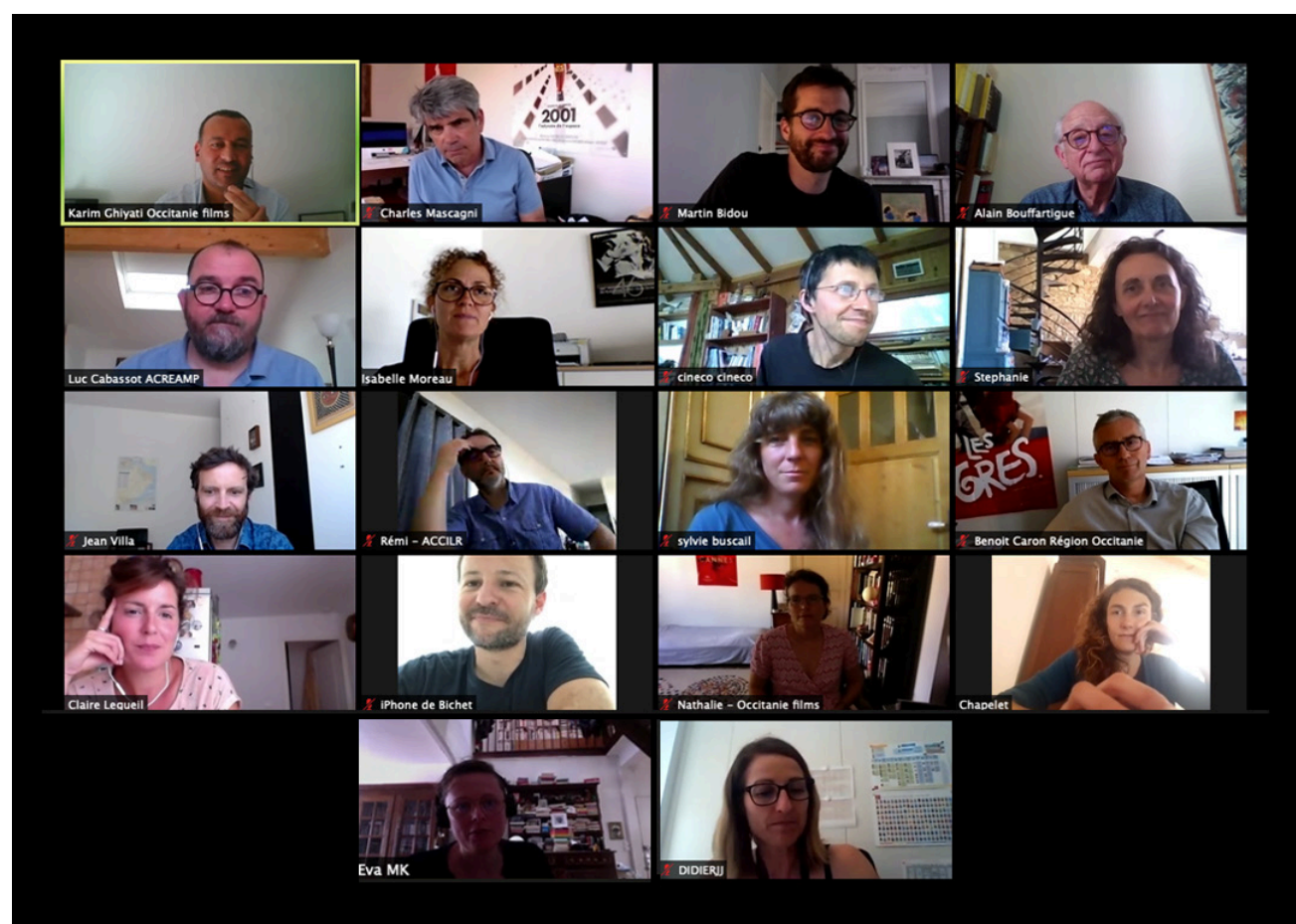
SYNTHÈSE RÉUNION PROFESSIONNELLE

MERCREDI 20 MAI 2020

EXPLOITATION DIFFUSION

■ PARTICIPANT·E·S

Corentin Bichet - CNC, service de l'exploitation
Martin Bidou - SCARE (Syndicat des Cinémas d'Art, de Répertoire et d'Essai)
Alain Bouffartigue - Ciné 32
Sylvie Buscail - Ciné 32
Luc Cabassot - ACREAMP
Stéphanie Coly - ACREAMP
Benoît Caron - Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée
Marie Chapelet - DRAC Occitanie
Juliette Didierjean - Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée
Rémi Hussenot - ACCILR
Vincent Kopf - ACCILR
Claire Legueil - ACCILR
Charles Mascagni - Syndicat des salles de cinéma des Pyrénées
Isabelle Moreau - UCF (Union des Cinémas du Sud de la France)
Eva Morsch-Kihn - Carrefour des festivals (membre de l'AG d'Occitanie films)
Jean Villa - Syndicat de l'Exploitation cinématographique du Centre Sud



Capture d'écran réunion

■ OBJECTIFS DE LA RÉUNION

Suite à la réunion du 22 avril en présence des associations professionnelles et structures associées membres de l'Assemblée Générale d'Occitanie films, il a été décidé que plusieurs sujets nécessitaient de nouveaux échanges. Ceci afin de partager des informations et d'alimenter nos réflexions pour aborder des actions possibles à mettre en place pour une prochaine reprise des activités.

PRISE DE PAROLE DE LA RÉGION

- Les aides économiques de la Région ont évolué récemment afin d'être accessibles aux associations ayant des activités commerciales : la Région transmettra ces éléments aux participant·e·s par le biais d'Occitanie films.
- Les salles associatives peuvent prétendre au fonds de soutien à destination des associations (Solutions associations Occitanie) qui portera une attention particulière aux cas les plus difficiles. Date limite de dépôt : 31 juillet 2020.
- La médiation est un des grands sujets qui va occuper la Région dans la perspective de la refondation des politiques publiques de la culture et du renouvellement des publics. Un temps spécifique de réflexion sur ce sujet sera mis en place à l'automne.
- La Région va mettre en place un processus de consultation avec des panels, secteur par secteur, pour évaluer les dispositifs régionaux d'accompagnement financier et les améliorer.

PRISE DE PAROLE DE LA DRAC

- Plusieurs soutiens à l'exploitation existent déjà, il ne faut pas hésiter à s'en saisir : Occitanie films est active dans le domaine de la diffusion et le titre III de la convention triennale Etat, CNC, Région Occitanie est dédié à l'exploitation.

PRISE DE PAROLE DU CNC

- Un plan financé par le CNC et l'Etat pour relancer l'activité à l'automne est actuellement en préparation, en concertation avec les associations professionnelles. L'objectif est d'accompagner la réouverture pour que l'activité reprenne rapidement.
- Les fonds mobilisés exceptionnellement par le CNC ne seront pas disponibles pour les investissements à venir. C'est pourquoi le CNC préconise d'avoir recours, en priorité, au Fonds de solidarité et au chômage partiel avant de faire appel aux fonds mis en place par le CNC.
- La date de réouverture des salles sera précisée fin mai, début juin. Pour le moment, la période envisagée reste le début du mois de juillet.

■ ÉTAT DES LIEUX

RETOUR SUR LES QUESTIONNAIRES ENVOYÉS PAR L'ACREAMP, L'ACCILR ET LA RÉGION

- Le questionnaire ACREAMP / ACCILR a été envoyé fin mars, donc les données sont datées, mais elles permettent cependant d'avoir une photographie du secteur. 78 réponses ont été reçues, ce qui représente un tiers des salles en Occitanie (213 salles en 2018). Les pertes en revenus d'exploitation pour ces salles sont estimées entre 4 et 9 millions d'euros.
- 45 salles de cinéma ont répondu au questionnaire de la Région, 70% de salles associatives, avec une grande amplitude de chiffre d'affaires (45 000 à 1,9 millions d'euros). Un quart des répondants considère que la situation peut les mener à une fermeture d'ici la fin de l'année.
- La majorité des exploitants a eu recours à la TSA, au fonds de soutien, aux aides exceptionnelles de la Région et de l'Etat et, le cas échéant, aux mesures sociales (chômage partiel, report des cotisations sociales, etc.).
- La principale difficulté des salles est liée à leur trésorerie qui deviendra critique pour la moitié d'entre elles si elles n'ouvrent pas avant mi-juillet et va chuter lors de la réouverture des salles avec les charges additionnelles.
- Des inquiétudes ont également été soulevées concernant la lenteur et les conditions de la reprise : quelles mesures sanitaires, quels films, quel public ? Les salles auront probablement besoin de plus de personnel pour moins de séances.

RÉPERCUSSIONS AU NIVEAU RÉGIONAL

- L'Occitanie représente 8,5% du marché national donc les pertes dans la Région sont évaluées à 20 millions d'euros de pertes brutes, avec 8,5 millions de spectateurs perdus.

RÉPERCUSSIONS AU NIVEAU NATIONAL

- En prenant en compte les difficultés lors de la réouverture des salles, on estime à 100 millions le nombre d'entrées perdues pour 2020, soit près de la moitié des entrées enregistrées en 2019 (213 millions).
- En raison du décalage des tournages, des travaux de post-production et de l'annulation des festivals, il est probable que le nombre de films programmés pour l'automne ne soit pas excessif.

■ PRÉOCCUPATIONS DES PROFESSIONNEL·LE·S

- Les salles, dans leur grande majorité, ont bien traversé la crise, grâce notamment aux mesures de soutien, mais les difficultés apparaîtront lors de leur réouverture, notamment pour les petites salles, ayant une économie fragile. Des inquiétudes ont été soulevées concernant le maintien de certaines aides à ce moment-là, quand elles en auront le plus besoin.
- Le retour des scolaires dans les salles, qui représentent pour certaines un quart de leur public, est également un sujet d'inquiétude.
- Certaines salles, non éligibles aux aides mises en place, ont fait un emprunt auprès de l'Etat et de la Région (Prêt rebond) et cette dette peut avoir un impact négatif en fonction de la structure juridique et du taux d'endettement de l'entreprise.

■ DEMANDES ET SUGGESTIONS À DESTINATION DE L'ETAT, DE LA RÉGION ET DU CNC

AU NIVEAU FINANCIER

- Le retour des salariés aura un impact immédiat sur le résultat financier des salles et les professionnel·le·s souhaiteraient que les mesures liées au chômage partiel soient maintenues jusqu'à la reprise d'une activité normale et au moins jusqu'à septembre/octobre
- Les professionnel·le·s souhaiteraient également qu'une aide régionale visant à combler en partie la perte d'exploitation des salles soit mise en place.
- La mise en place d'un système de veille pour faire remonter les difficultés qui apparaîtront dans les mois qui viennent est souhaitée.

ÉDUCATION AUX IMAGES

- Les professionnel·le·s appellent le CNC à réaffirmer l'importance des dispositifs nationaux d'éducation à l'image, et la Région à communiquer ce message aux chefs d'établissement : une parole coordonnée semble essentielle pour rappeler l'importance de la découverte des films en salles.
- Afin de renouer le lien entre les élèves et la salle, il est nécessaire de repenser le programme scolaire en valorisant les salles de cinéma, et ce avec le soutien des rectorats, des académies, de la DAAC et en lien avec la DRAC et les collectivités territoriales.

RESPECT DES MESURES SANITAIRES

- La prise en charge partielle par la Région des coûts d'acquisition de masques et de gel et la mise en place d'un guichet unique à cet effet faciliteraient l'équipement des salles.
- La mise en place d'une plateforme afin de recenser les sociétés vendant, en Occitanie, l'équipement sanitaire (masques et gel) nécessaire à la réouverture des salles, faciliterait également le travail des salles.

ACCOMPAGNEMENT

- Une démarche volontariste de l'Etat, du CNC et des collectivités est attendue afin de mettre en avant la dimension culturelle des salles de cinéma qui font partie de l'aménagement culturel du territoire. Il est important que la campagne nationale visant à donner envie aux spectateurs de revenir dans les salles soit relayée au niveau régional.
- L'organisation de projections dans des lieux remarquables de la région, notamment les sites sous exploités, de films en lien avec la région, pourrait être une manière de valoriser les projections en plein air.
- Les professionnel·le·s appellent à la mise en place, en Occitanie, et en partenariat avec le CNC, de médiateurs du cinéma.

SYNTHÈSE RÉUNION PROFESSIONNELLE

Exploitation / Diffusion

Mercredi 20 mai 2020

CONTACT

Nathalie Degouzon
nathalie@occitanie-films.fr

■ Diffusion



Occitanie films

4 rue Castillon
34000 Montpellier
04.67.64.81.53

15 rue Rivals - BP83408
31011 Toulouse Cedex 6
05.61.13.55.61



www.occitanie-films.fr

SYNTHÈSE RÉUNION PROFESSIONNELLE

MARDI 02 JUIN 2020

LES AIDES AUX AUTEURS EN RÉGION OCCITANIE

FICTIONS, DOCUMENTAIRES, NOUVELLES ÉCRITURES

■ PARTICIPANT·E·S

INSTITUTIONS

Benoît Caron - Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée
Marie Chapelet – DRAC Occitanie
Valérie Delort - Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée
Juliette Didierjean - Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée
Marc Latané – DRAC Occitanie
Karen Piotrowski - Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée
Candice Soubeyrand - Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

ASSOCIATIONS MEMBRES DE L'AG D'OCCITANIE FILMS

Isabelle Dario – Midifilm
Pierre Delorme – ASSOC
Lisa Drouyau - ASSOC
Linda Ferrer Roca - Midifilm
Eva Morsch-Kihn - Carrefour des festivals
Sébastien Lasserre - Gindou Cinéma
Jean-François Naud - REAL
Delphine Schmidt - APIFA
Jacky Tujague - La Trame
Annelyse Vieilledent - Les Storygraphes

INVITÉ·E·S

José Alcalá, auteur-réalisateur
Juliette Chapal - Passerelles Occitanie
Nathalie Combe, ingénieure de recherche – Université Paul-Valéry Montpellier 3
Anne-Laure de Franssu, autrice et productrice
Emma Fariñas - Les Zooms verts
Marie-Claude Threilhou - Les Ateliers Varan
Laila Saidi - Passerelles Occitanie
Léa Triboulet, autrice-réalisatrice
Patrick Viret - Résidence le Belvédère du Rayon-Vert de Cerbère-Portbou

■ OBJECTIFS DE LA RÉUNION

Suite à la réunion du 22 avril en présence des associations professionnelles et structures associées membres de l'Assemblée Générale d'Occitanie films, il a été décidé que plusieurs sujets nécessitaient de nouveaux échanges. Ceci afin de partager des informations et d'alimenter nos réflexions. Une réunion sur le soutien et l'accompagnement aux auteurs a été souhaitée par plusieurs associations membres de l'Assemblée Générale d'Occitanie films.



Capture d'écran réunion

■ PRISE DE PAROLE DE LA RÉGION ET DE LA DRAC

- La prise de parole des associations, structures et professionnel.le.s présent.e.s permet de mieux connaître les différents points de vue. L'expression des attentes facilitera la connaissance et la compréhension des spécificités des métiers de l'écriture et de la réalisation.

- Le rapport Racine, paru en janvier 2020 et intitulé « L'auteur et l'acte de création », souligne les difficultés et la fragilité des auteur.rice.s : <https://www.culture.gouv.fr/Espace-documentation/Rapports/L-auteur-et-l-acte-de-creation>

■ PRÉSENTATION DU NOUVEAU DISPOSITIF MIS EN PLACE PAR LA RÉGION

Bien que le nouveau dispositif adopté en février 2020 s'adresse aux sociétés de production, les auteurs n'ont pas été oubliés car :

- Les producteur.rice.s qui reçoivent une aide au développement doivent consacrer au moins un quart du montant de l'aide à la rémunération de l'auteur.trice ;
- Les producteur.rice.s qui, dans le cadre du développement d'un projet, inscrivent leurs auteurs ou autrices dans un atelier ou une résidence d'écriture voient le montant de l'aide au développement majoré.

Par ailleurs, les projets aidés doivent être de « création artistique », donc portés par des auteurs.

Un nouveau dispositif de soutien doit être mis en place en direction des auteur.rice.s et les échanges qui vont se tenir dans cette réunion vont nourrir la réflexion sur le contenu de ce nouveau texte.

Le CNC suggère que les aides aillent vers des auteur.rice.s émergent.e.s, et qui nécessiteraient un accompagnement dans l'écriture.

Mais : est-ce qu'il faut laisser de côté les auteur.rice.s confirmé.e.s ?

Objet de l'aide : rémunérer l'auteur.rice ? Lui permettre de se déplacer pour préparer l'écriture ? Pour avoir un consultant ou co-auteur ? Pour s'inscrire à une résidence ?

Pour information, de 2016 / 2019 : 46 projets aidés à l'écriture, portés par 23 auteur.rice-s. 2/3 projets de documentaires.

■ DEMANDES / SUGGESTIONS

Une nouvelle association est en train de se créer réunissant des réalisateur.trice-s installé.e.s en région, réalisant des films de tout genre (documentaires, fictions, animation...). L'objectif n'est pas seulement d'être dans une position revendicative, mais aussi de pouvoir échanger avec les institutions sur les dispositifs mis en place et de faire circuler des informations aux membres du collectif. Ce nouveau collectif remplacera l'association REAL (Réalisateurs Auteurs en Région Occitanie), et la partie « réalisateur.rice.s » de Midifilm.

■ PRÉOCCUPATIONS DES PROFESSIONNEL·LE·S

AIDE AUX AUTEURS

« Une aide directe aux auteurs peut être non seulement nécessaire, mais salutare. »

Il est important de préserver une aide directe aux auteurs. Quand le désir d'un film naît, l'auteur a besoin de savoir si l'idée peut perdurer, il va se déplacer, rencontrer des personnages, investir de son temps... temps nécessaire pour aboutir à un film. Seule une aide directe peut permettre de faire mûrir le projet avant d'aller à la rencontre d'un producteur. Ceci est vrai pour la fiction et le documentaire.

Il est important de soutenir les auteurs émergents, des nouvelles générations, mais aussi les auteurs confirmés, d'expérience, dont le quotidien peut être aussi précaire.

Un parrain ou une marraine pour un projet permettrait également de suivre des étapes de création d'un projet jusqu'à la rencontre avec une société de production.

Il faut que les auteurs puissent rencontrer des professionnels de la production, notamment en festivals, lieux idéaux pour des échanges. Actuellement l'APIFA discute avec certains festivals et lieux de résidence en région et ailleurs.

IMPORTANCE DES RÉSIDENCE D'ÉCRITURE, D'ACCOMPAGNEMENT

En résidence, les projets se précisent, se consolident, profitent des regards d'experts. Le groupe formé durant la résidence peut aussi perdurer et de la solidarité naît entre celles et ceux qui l'ont suivie.

Il est nécessaire d'avoir une complémentarité entre les dispositifs de résidence et formations, déjà en place ou en projet, qui sont portés par les structures en région : Les Ateliers Varan, Gindou Cinéma, Passerelles Occitanie, Les Storygraphes, Les Zooms Verts.

ACCOMPAGNER LES PARCOURS DES AUTEURS DANS LA DURÉE

Les auteurs ont besoin d'être accompagnés tout au long de leur parcours professionnel. Mais les difficultés de financement laissent de côté certains publics, et les personnes les mieux accompagnées sont souvent des intermittents qui sont déjà dans le circuit.

CONTRATS LIANT SOCIÉTÉS DE PRODUCTION ET AUTEURS

- Être vigilant durant les commissions d'experts, au contenu des contrats qui lient les producteurs et les auteurs, qui pénalisent parfois les auteurs.

CONTRATS LIANT SOCIÉTÉS DE PRODUCTION ET AUTEURS

- Être vigilant durant les commissions d'experts, au contenu des contrats qui lient les producteurs et les auteurs, qui pénalisent parfois les auteurs.

FAVORISER UNE MIXITÉ SOCIALE DANS LE PARCOURS DES AUTEURS INSCRITS DANS DES RÉSIDENCES, DÉPOSANT DES PROJETS EN ÉCRITURE

- Il est constaté et souligné les effets bénéfiques d'un mélange des parcours des participant.e.s à une résidence, ce qui est fructueux, c'est aussi le mélange des générations.

Une demande : un soutien à la communication en direction de différents publics, pour favoriser cette mixité et une diversité parmi celles et ceux qui déposent des projets.

- Il est également souligné que l'éducation à l'image peut être un des rouages de la mixité sociale en amenant des jeunes publics à s'intéresser au cinéma : actualité, patrimoine, écriture, tournage, montage.

A noter également l'expression d'un regret quant au fait que beaucoup d'auteurs doivent faire aussi de la médiation et de l'animation, pour pouvoir recevoir une aide.

- Renforcer et consolider les parcours des réalisatrices, pour que plus de femmes tournent des films. Assurer ainsi un plus juste équilibre entre Homme et Femme.

VALORISATION DES AUTEURS ET DE LEURS PROJETS

Il pourrait être intéressant que soit créé un outil valorisant les auteur.trice-s en région, au même titre que les techniciens et les comédiens sont référencés (Film France Talents).

Cette plateforme vitrine sera mise en ligne avant la fin de l'année par Occitanie films.

Valoriser les projets qui ont été dans des résidences, qui ont reçu des aides à l'écriture, afin de favoriser des rencontres avec des sociétés de production.

SOUTENIR LES STRUCTURES ACCOMPAGNANT LES AUTEURS

- Il est important, pour que les auteurs soient aidés et accompagnés, que les structures proposant ces actions soient elles-mêmes confortées dans leurs missions, consolidées dans leur fonctionnement.

Proposition : diriger des aides du dispositif à des structures de résidence, pour que ce soit gratuit ou à moindre coût pour les participant.e.s.

DES AIDES MODULABLES

Certains auteurs ont besoin de travailler en immersion d'écriture, d'autres préfèrent être coachés à distance, et certains projets se prêtent plus que d'autres à des actions de formation ou d'atelier. Dans le dispositif, il est important de proposer des types d'accompagnement modulables en fonction du profil du projet et des méthodes de travail de l'auteur. La question se pose d'une participation du CNC à cette aide.

LISIBILITÉ ET CLARTÉ DANS LES DISPOSITIFS

Une meilleure connaissance des dispositifs et une plus grande ergonomie et clarté dans les outils de communication mis à disposition des publics est souhaitée.

Le formulaire de demande d'aide commun aux phases de réécriture et de développement peut amener une confusion pour les porteurs de projets et mériterait d'être séparé.

ANONYMAT DES DOSSIERS ?

Une demande est formulée par l'ASSOC pour rendre les dépôts de dossiers de manière anonyme.

UN BUREAU DES AUTEURS ?

La création d'un bureau des auteurs permettrait un accompagnement plus adapté aux besoins et attentes des auteurs. Occitanie films pourrait porter ce projet, à l'instar d'autres structures dans d'autres régions, afin que les dossiers de films soient solides, réalistes, mieux écrits.

■ CONCLUSION

Un seul dépôt de projets à l'aide à l'écriture par an est problématique, il en faudrait au moins 2 ou 3. La situation actuelle ne rend pas optimiste quant à l'évolution des budgets alloués au fonds d'aide. Mais un soutien à la filière cinéma et audiovisuel est un investissement sur l'avenir, sur les projets de demain, qui peuvent faire rayonner la région, en France et à l'étranger et qui faciliterait le travail en région d'auteur.trice-s et de producteur.trice-s.

La relance après la crise sanitaire passera par les auteurs, car la production et les tournages de longs métrages vont être ralentis. Le confinement, malgré le contexte de crise sanitaire et son lot d'informations anxiogènes, n'a néanmoins pas empêché certains auteurs de travailler sur des projets.

■ ANNEXES

Compléments d'information communiqués par mail suite à la relecture du compte rendu et à la proposition d'y apporter des précisions. Il nous a semblé pertinent de partager ces deux contributions.

Marie-Claude Treilhou et Manon Blaufumet, Les Ateliers Varan

Notre expérience d'atelier d'écriture en Occitanie nous a montré que plusieurs points mériteraient réflexion : certains des candidats à l'écriture, souvent armés de beaux projets encore très imprécis, manquent d'une première expérience significative en réalisation documentaire de création, dont le patrimoine et la spécificité sont trop souvent méconnus : un stage d'écriture peut être bien plus efficace s'il s'appuie sur cette expérience préalable.

Il y a une « tournure d'esprit cinématographique » à cultiver en amont, qui fait trop souvent défaut au départ. Un stage de réalisation de premier niveau, qui permet à chacun(e) d'évaluer le travail d'élaboration documentaire à tous les stades d'un projet (conception, tournages et visionnages de rushes, montages et finitions), qui correspond souvent à un baptême du feu en la matière, permet de se rapprocher de l'exigence future que nécessite un dossier d'écriture documentaire, dont le niveau est de plus en plus élevé. Pour favoriser l'émergence de nouveaux auteurs, cette expérience préalable, pour savoir dans quelle aventure on s'engage, nous apparaît comme une nécessité.

C'est dans cet ordre de bataille que nous pratiquons notre transmission depuis de nombreuses années, en France comme dans les ateliers à l'étranger, et c'est ainsi que passé un premier atelier de réalisation, nous retrouvons très souvent les mêmes aspirants lors d'un stage d'écriture qui se concrétise dans la plupart des cas avec un film qui rejoint les festivals, les diffuseurs, voire les salles de cinéma. Après quoi, c'est l'envol.

Il ne faudrait pas oublier le montage, lui aussi spécifique du genre documentaire, alors que trop souvent soumis à l'efficacité journalistique des journaux télévisés. Un montage est une véritable écriture à part entière : c'est cette étape qui affirmera le style de l'auteur, et qui confirmera son propos. Il y faut de grandes qualités artistiques. Nous avons l'habitude, pour certains stages, de coupler et croiser un stage de réalisation et un stage de montage : les stagiaires montage, très encadrés, venant monter les films des stagiaires réalisation.

C'est cet ensemble indissociable qui peut donner l'élan, servir de rampe de lancement à une cinématographie documentaire régionale de qualité : certains éléments prendront ainsi le relais pour transmettre à leur tour. C'est un processus long, mais qui a fait ses preuves, aux quatre coins du monde.

APIFA

D'une part : Il est important de travailler à trouver une cohérence entre les différentes résidences qui existent, c'est-à-dire qu'il y en ait pour le documentaire, pour la fiction, pour l'animation ; et des résidences qui mêlent les générations, les parcours, etc. Pour qu'elles soient plus professionnelles, il faut inviter (et rémunérer) des script doctors reconnus sur le plan national et international.

En parallèle, il faut agencer leur fonctionnement (les appels à projets, les sorties en résidence) en fonction des rendez-vous professionnels déjà existants sur le territoire.

Au-delà de la cohérence territoriale, les ouvrir à l'international est nécessaire : ce sera la façon de produire de demain. Il serait par exemple très intéressant de créer des ponts avec le Torino Film Lab, un festival en Espagne (car frontalier), ou encore en Amérique Latine (puisque nous avons Cinélatino), et réfléchir encore à d'autres partenariats et ouvertures. Le travail est tel qu'il faudrait sans doute embaucher quelqu'un pour travailler à cela, le CNC a d'ailleurs déjà fait ce constat concernant les résidences d'écriture de courts-métrages.

D'autre part : Il ne faut surtout pas dévaloriser le rapport entre auteur et producteur. Il est sans doute bon ici de rappeler l'importance du soutien aux producteurs, puisque ce sont eux qui ramènent véritablement de l'activité en région, davantage que les auteurs qui ont une capacité d'exportation plus forte.

Pour prendre un exemple concret : une société de production, installée depuis 2017 en région, a bénéficié de soutien pour certains projets, dont pour un projet d'animation en coproduction avec la Lituanie.

Aujourd'hui, un nouveau projet de coproduction avec la Lituanie est en cours, pour lequel le producteur n'obtient pas l'aide de la région (c'est le jeu des commissions). Cela dit, il obtient les financements d'une chaîne TV et du CNC.

Etant donné que la région a développé le secteur de l'animation, le producteur est certain de trouver sur le territoire régional toutes les compétences nécessaires à la réalisation de ce projet. Il décide donc d'investir des aides ayant été obtenues hors région, dans la région - montants qui sont trois fois supérieurs à ceux obtenus auprès de la région pour le projet précédent. Il apparaît que grâce à son premier « investissement », la région récupère en quelque sorte 3 fois le montant dépensé en première instance.

Autre cas de figure : Prenons un producteur qui sort un long métrage en salles, non tourné en région, non financé par la région, et qui obtient du fonds de soutien. Parce que les auteurs sont présents en région, parce qu'ils ont participé à des résidences de qualité et qualifiantes, parce que le producteur a pu les rencontrer lors de rendez-vous professionnels en festival par exemple, il peut décider de lancer le projet de l'un d'entre eux et investir ainsi son fond de soutien pour payer le développement (avec un montant qui sera plus important que n'importe quelle aide à l'écriture).

Si les compétences sont bien sûr présentes sur le territoire, grâce non seulement aux écoles de formation, aux masters et aux formations professionnelles, mais aussi aux industries (de post-production par exemple), les producteurs seront ceux en capacité de ramener les projets et les financements.

SYNTHÈSE RÉUNION PROFESSIONNELLE

Les aides aux auteurs en Région Occitanie

Mardi 02 juin 2020

CONTACTS

Estelle Cavoit (Montpellier)
estelle@occitanie-films.fr

Géraldine Durant-Dosdat (Toulouse)
geraldine@occitanie-films.fr

■ Animation de la filière



Occitanie films

4 rue Castillon
34000 Montpellier
04.67.64.81.53

15 rue Rivals - BP83408
31011 Toulouse Cedex 6
05.61.13.55.61



www.occitanie-films.fr

SYNTHÈSE RÉUNION PROFESSIONNELLE

JEUDI 04 JUIN 2020

COMÉDIENS ET COMÉDIENNES

BANDES DÉMO, SELF-TAPE, CASTING EN VISIO
NOUVEAUX OUTILS, NOUVEAUX USAGES

■ CONTEXTE

Durant les mois d'avril, mai et juin 2020, nous avons mis en place, avec nos 2 tutelles, la Région Occitanie et la DRAC (Ministère de la Culture), plusieurs rencontres professionnelles à destination des différents secteurs de la filière cinéma et audiovisuel.

La rencontre « Casting, nouveaux outils » a pour objectif de présenter et expliquer les nouveaux outils de valorisation à disposition des comédiens et comédiennes, leurs usages et de questionner leurs apports.

■ INTERVENANT·E·S

Agnès Alberny - Directrice de casting - Toulouse
Valérie Pangrazzi - Directrice de casting - Toulouse
Fany Touya - Directrice de casting - Montpellier
Arnaud Blanc - Producteur Evimage
Eva Bossaer - Acting lab Studio - Toulouse

Animation - Maxime Beaufey (Occitanie films)

127 participant·e·s



Capture d'écran réunion

■ INTRODUCTION

De nouvelles méthodes de casting apparaissent ou se développent dans ce contexte de crise sanitaire que nous avons traversé. Les bandes démos, les self-tapes ou encore les Cv en ligne deviennent des demandes courantes des réalisateur·rice·s et directeur·rice·s de casting.

Occitanie films accompagne les comédiens et comédiennes de la région Occitanie dans ces mutations. Cette rencontre a pour objectif d'entendre les différents usages de ces nouveaux outils, nouvelles pratiques, afin que les comédiennes et comédiens soient prêts à réaliser leur CV vidéo ou à répondre à une demande de casting en concevant et envoyant sa self-tape.

■ BANDE DÉMO

Vidéo de 2/3 minutes présentant le travail d'un·e comédien·ne à travers des extraits de films - téléfilms - série pour valoriser un savoir-faire .

Pour les directeurs·rice·s de casting, la bande démo est un outil précieux et indispensable pour une première sélection. Elle donne une sensation / palette d'émotions des comédien·ne·s qu'on ne retrouve pas dans les photos + cv.

Les +

Le comédien « profite » d'une belle qualité d'image d'un tournage professionnel. C'est un outil sans frontière, qui permet à un comédien de la région de se présenter à des directeur·rice·s de casting dans toute la France.

Les -

Une certaine expérience dans l'audiovisuel est nécessaire pour « alimenter » sa bande démo. Il vaut mieux éviter de mettre des extraits de captation de spectacles vivants, car la qualité est rarement au service du comédien ou de la comédienne.

COMMENT RÉCUPÉRER LES IMAGES ?

C'est le moment le plus délicat de l'opération, l'idéal est d'attendre la diffusion de la série / téléfilm / long métrage / pub pour que la question des droits soit écartée et ne pas attendre que les sociétés de production nous envoient l'extrait.

COMMENT MONTER SA BANDE DÉMO ?

Il ne faut pas hésiter à se lancer dans le montage, des logiciels très simples le permettent. Il est aussi possible d'aller à la rencontre d'étudiants en montage ou de monteurs professionnels, idéalement à plusieurs comédiens·ne·s afin de partager les frais. Le fond de professionnalisation d'Audiens peut être un moyen de financer ses outils de valorisation.

Le site Bande démo d'Occitanie films : <http://www.bandedemo.occitanie-films.fr/>

Nous avons fait le choix sur ce site de ne présenter que les bandes démos de comédiens-ne-s aguerri-e-s au jeu face caméra dans une stratégie de locomotive. L'idée est de montrer aux pros le talent des comédiens-ne-s de la région pour que les directeurs-ric-e-s de casting d'Occitanie prennent ensuite le relais pour proposer d'autres profils.

■ SELFTAPE

La self tape permet d'envoyer son audition en format vidéo tout en répondant aux consignes données par les responsables de casting en fonction du rôle.

Conseils :

Proposer différentes intentions pour montrer un panel de ses émotions.

Présenter une vidéo de qualité en prenant soin de travailler un minimum la lumière et le son.

■ LE CV VIDÉO

Le Cv vidéo est un support que le-la comédien-ne peut envoyer régulièrement aux directeur-ric-e-s de casting pour se présenter sous la forme d'une vidéo d'1min ou 1min30.

Le-la comédien-ne se présente à travers différents textes de son choix mis en scènes (scène de film / improvisation / théâtre) : l'intérêt est de montrer un large panel d'intentions.

Conseils :

Ce support permet de mettre en valeur d'autres talents en fin du Cv comme la danse / le chant.

La durée de la vidéo ne doit pas excéder 1min30.

Les Cv vidéo peuvent être envoyés raisonnablement aux directeur-ric-e-s de casting tous les 4 / 6 mois.

Si les comédien-ne-s ont connu une grande transformation physique (prise ou perte de poids / changement radical de coiffure...), ne pas tarder à refaire un Cv Vidéo, pour qu'il soit le plus fidèle le jour du casting.

■ CONSEILS POUR TOUTES LES VIDÉOS

IL FAUT PENSER A :

- Soigner la qualité de l'image : lumière /pas de contre-jour /pas de contre plongée / caméra à hauteur / fond neutre
- Être accompagné-e d'une personne qui va donner la réplique et peut également cadrer
- Prêter attention à la qualité du son pendant les prises. Dolby On est une application qui permet de moduler et travailler le son d'une vidéo sur son portable.
- Proposer des intentions nuancées, sans aller dans les extrêmes.

ÉVITER :

- De se donner la réplique
- De jouer des scènes trop extrêmes (trop comiques ou dramatiques).

■ DES FORMATIONS EN OCCITANIE

Des organismes de formation proposent des sessions autour de ces thématiques dans la région :

Acting Lab Studio - Toulouse : propose des formations de 3 semaines à partir de la rentrée de septembre, qui, à travers la réalisation d'une self-tape, d'un CV vidéo et le passage de casting en visio, donne des outils pour se démarquer et attirer l'attention des directeurs de casting.

Acting Club – Montpellier : propose des formations autour de la préparation aux castings et travaille notamment sur ces nouveaux outils numériques.

■ UNE MUTATION QUI A DES AVANTAGES...

La crise sanitaire n'a été qu'un accélérateur du développement de ces outils de casting. Les directeurs-ric-e-s travaillaient déjà de plus en plus avec des vidéos avant le mois de mars.

L'utilisation de ces nouveaux outils permet un gain de temps et une réduction des frais aussi bien pour la société de production que pour les comédiens en évitant les déplacements.

... ET QUELQUES LIMITES

Même si l'essence du métier de directeur-ric-e de casting est de permettre au réalisateur de rencontrer son ou sa comédien-ne, ces nouveaux outils sont en voie de s'imposer comme une phase de présélection.

Ces nouveaux outils sont une porte d'entrée, mais c'est ensuite la rencontre qui fera la différence.

Les directeurs-ric-e-s de casting ne perdent pas l'essence de leur métier : les rencontres, l'humain et ce besoin de rencontrer les comédiennes et comédiens « en chair et en os » pour les mettre en relation avec le-la réalisateur-ric-e.

■ QUELQUES SITES POUR ILLUSTRER LA RENCONTRE

Site bandes-démos en Occitanie / www.bandedemo.occitanie-films.fr

Des exemples de CV vidéo proposés par l'acting Lab (www.actinglabstudio.com/) :
www.youtube.com/watch?v=VlkpkYqn2xA&t
www.youtube.com/watch?v=bfk0CzlvU7Q

Des exemples de démos réalisés par Sarah-Laure Estragnat :
vimeo.com/365631804
vimeo.com/384720186
vimeo.com/365267182

Le site de l'Acting Club / www.actingclub.fr/nos-videos

Un bref résumé de la rencontre consacrée au métier de comédien.ne. en Occitanie à Vias en février 2019 :
<https://www.youtube.com/watch?v=JR0M0Mzilo0&t=32s>

SYNTHÈSE RÉUNION PROFESSIONNELLE

Comédiens et comédiennes

Bandes-demos, self-tape, casting en visio

Nouveaux outils, nouveaux usages

Jeudi 04 juin 2020

CONTACTS

Maxime Beaufey (Montpellier)
maxime@occitanie-films.fr

Elsa Joulin (Toulouse)
elsa@occitanie-films.fr

■ Commission du film / Comédien-ne-s



Occitanie films

4 rue Castillon
34000 Montpellier
04.67.64.81.53

15 rue Rivals - BP83408
31011 Toulouse Cedex 6
05.61.13.55.61



www.occitanie-films.fr

SYNTHÈSE RÉUNION PROFESSIONNELLE

MARDI 09 JUIN 2020

LES FESTIVALS EN RÉGION OCCITANIE

ÉTAT DES LIEUX, RÉFLEXIONS ET STRATÉGIES

■ INTERVENANT·E·S

Alain Bouffartigue : Ciné 32 « Indépendanc(e)s et Création » (Auch)
Sébastien Lasserre – Festival de Gindou
Antoine Leclerc – Festival Cinéma d'Alès Itinérances et Carrefour des Festivals
Christophe Leparc - Festival Cinéma Méditerranéen de Montpellier (Cinemed)
Eva Morsch-Kihn – Festival Cinélatino (Toulouse)
Cécile Rieu – Festival Séquence Court-Métrage (Toulouse)
Marlène Tardif – Festival Résistances (Foix)

Benoît Caron : Responsable du service Industries Créatives Livre Cinéma Audiovisuel Numérique à la Région Occitanie
Marie Chapelet : Conseillère Cinéma à la DRAC Occitanie (Montpellier)
Marc Latané : Conseiller Cinéma à la DRAC Occitanie (Toulouse)

60 participant·e·s



Capture d'écran réunion

OBJECTIFS DE LA RÉUNION

Suite à la réunion du 22 avril en présence des associations professionnelles et structures associées membres de l'Assemblée Générale d'Occitanie films, il a été décidé que plusieurs sujets nécessitaient de nouveaux échanges. Ceci afin de partager des informations et d'alimenter nos réflexions pour aborder des actions possibles à mettre en place pour une prochaine reprise des activités.

■ ÉTATS DES LIEUX DES FESTIVALS

PRÉAMBULE

- Comment relancer l'activité festive et collective avec les mesures sanitaires et la menace du Covid toujours présente ?
- Il est tout à fait possible de faire appel à la responsabilité des spectateurs.
- La difficulté de préparer un festival avec une hypothèse basse (capacité d'accueil de 50% et dans des conditions contraintes).
- Les conditions peuvent être assouplies, mais ça peut aussi être le contraire.
- Quand les films vont-ils sortir ?

RETOURS SUR LES FESTIVALS ANNULÉS

- Perte de billetterie (et des retombées économiques pour les villes).
- Gestion des conséquences sociales et humaines pour les permanents.
- Gestion des conséquences sociales et humaines pour les précaires.
- Les subventions DRAC / CNC et Région ont été maintenues.

La Région a mis en place un dispositif pour les associations en grande difficulté à demander avant le 31 juillet. Mais quid du financement des départements, des intercommunalités et des communes surtout en cette période d'incertitude électorale ?

- Visibilité réduite des films.

MAIS AUSSI :

- Solidarité d'autres festivals pour offrir des espaces de projections à ceux annulés (ex : Cinélatino).
- Suite au déconfinement, certains festivals qui avaient annulé leur édition, réfléchissent à organiser de plus petits événements pour garder le contact aux publics toujours demandeurs (ex : Festival de Gindou).
- La situation pousse à la créativité. La situation (re)pose la question du rôle des festivals.

POUR LES FESTIVALS REPORTÉS ET CEUX QUI AURONT LIEU A LA RENTRÉE

- Aux conditions sanitaires contraignantes demandées (CF Guide sanitaire élaborée par la FNCF), s'ajoute l'impossibilité de faire venir des réalisateurs hors Europe pour des festivals internationaux (Cinemed).
- Anticipation d'une baisse de billetterie (jauge diminuée) et des charges supplémentaires liées à la situation sanitaire (contrôle aux salles, achats de matériels, etc...)
- Le chômage partiel ne bénéficie pas à tout le monde. Quand un festival doit préparer une nouvelle édition, il faut un certain temps de préparation.
- Adaptation moins contraignante pour certains festivals, plus petit, comme Résistances (pas plus de 500 spectateurs sur site).

■ LA PROGRAMMATION

- Les festivals prescripteurs comme Cannes, Locarno, Sarajevo sont annulés. Cela demande aux programmeurs souplesse et adaptabilité pour récupérer les films auprès des distributeurs.
- La labélisation des films par le festival de Cannes pose problème, car les films n'ont pas été vus et ne peuvent être encore discutés par la profession. D'autant que certains d'entre eux restent éligibles pour des festivals comme celui de Saint-Sébastien.
- Crainte des embouteillages des sorties à partir d'octobre.
- Les dates de sortie des films, et l'accès aux films, sont incertains : cela a conduit certains festivals à annuler leur édition.
- Les hommages et rétrospectives seront compliqués voire impossibles à organiser.
- Les sélections des films nourrissent l'aide aux programmes du CNC pour le court métrage, donc pénalisation pour les sociétés de production par ricochet de l'absence des festivals.
- Avec l'arrêt des tournages, seuls les films en post-production ont pu continuer.

■ LIEN AUX PROFESSIONNEL·LE·S : QUELLES ACTIONS POSSIBLES ?

CINÉLATINO

- Accompagnement et soutien d'avant-premières qui vont avoir lieu courant juillet sur Cinélatino : Cancion sin nombre, Nuestras madres (sortie VOD). Reprise d'une partie de la programmation du festival : sorties nationales, films sortis juste avant le confinement, films prévus en « reprise ». A Toulouse et en région.
- Renforcement des liens avec le tissu des associations régionales (APIFA et ASSOC) pour faire un lien avec l'international et les invités.
- Maintien de certaines rencontres professionnelles en ligne (Cinéma en développement et en construction).
- Maintien de certaines compétitions en ligne en lien avec les différents jurys.

CINEMED

- Maintien de la Bourse d'aide au développement très importante pour que les films se fassent. Visioconférence à imaginer pour les rencontres professionnelles.

SÉQUENCE COURT-MÉTRAGE

- La Fête du court métrage sur internet a été relayée par Séquence Court Métrage (8000 personnes en Occitanie).

GINDOU CINÉMA

- La Ruche est maintenue en août (résidence d'écriture de scénario).

PÊCHEURS D'IMAGES (FESTIVAL TRAVERSÉES)

- Pour soutenir la salle de cinéma et les films à la réouverture du cinéma, l'association a créé un évènement pendant l'été, ArtsCinété, qui permet de voir certains des films du festival annulé en mars. Cette action permet aussi de garder le lien avec les réalisateurs et faire revenir les spectateurs.

CINÉMAGINAIRE

- Tissage de liens entre des festivals annulés sur un même territoire (Ciné-Rencontres de Prades Festival Confrontation de l'Institut Jean Vigo et Cinémaginaire) : évènement cet été pour manifester la présence sur le territoire.

■ NOUVEAUX OUTILS À IMAGINER POUR FACILITER L'ÉCHANGE D'INFORMATIONS ?

ÉCO RESPONSABILITÉ

- Le Carrefour des Festivals a un projet de guide de bonnes pratiques qui sera renouvelé et adapté avec des nouveaux partages d'expériences.
- Le FReDD (Festival International du Film d'Environnement) propose depuis deux ans des rencontres autour de l'éco production.
- Itinérances souligne l'importance des circuits courts dans l'organisation des festivals.

■ PRÉOCCUPATIONS DES PROFESSIONNEL·LE·S

- Crainte pour les festivals fragilisés par les annulations et pour ceux qui auront lieu avec une jauge réduite d'un déficit budgétaire en 2021.
- Baisse ou perte des financements privés des partenaires et des fournisseurs.
- Assèchement des films disponibles (non-concrétisation de 2020).
- Inquiétude pour les films fragiles et créatifs.

■ IDÉES DE RENCONTRES ET DE DÉBATS

- Il existe un sujet important de discussion sur l'emploi dans les associations : permanents et précaires.
- Le rôle essentiel des bénévoles peut être également un sujet à développer lors d'une rencontre.
- La crise permet de repenser la question du rôle des festivals (culturel, économique...).
- Le FReDD propose une rencontre pour parler des solutions innovantes éco-responsables.
- Une rencontre est actée au festival Cinemed de Montpellier pour faire un autre point d'étape à la rentrée même si des visioconférences peuvent permettre de garder le lien d'ici-là.

SYNTHÈSE RÉUNION PROFESSIONNELLE

Les Festivals en Région Occitanie

Mardi 09 juin 2020

CONTACT

Nathalie Degouzon
nathalie@occitanie-films.fr

■ Diffusion



Occitanie films

4 rue Castillon
34000 Montpellier
04.67.64.81.53

15 rue Rivals - BP83408
31011 Toulouse Cedex 6
05.61.13.55.61



www.occitanie-films.fr

SYNTHÈSE RÉUNION PROFESSIONNELLE

MERCREDI 10 JUIN 2020

TECHNICIENS ET TECHNICIENNES

COMMENT PRÉPARER AU MIEUX LA REPRISE ?

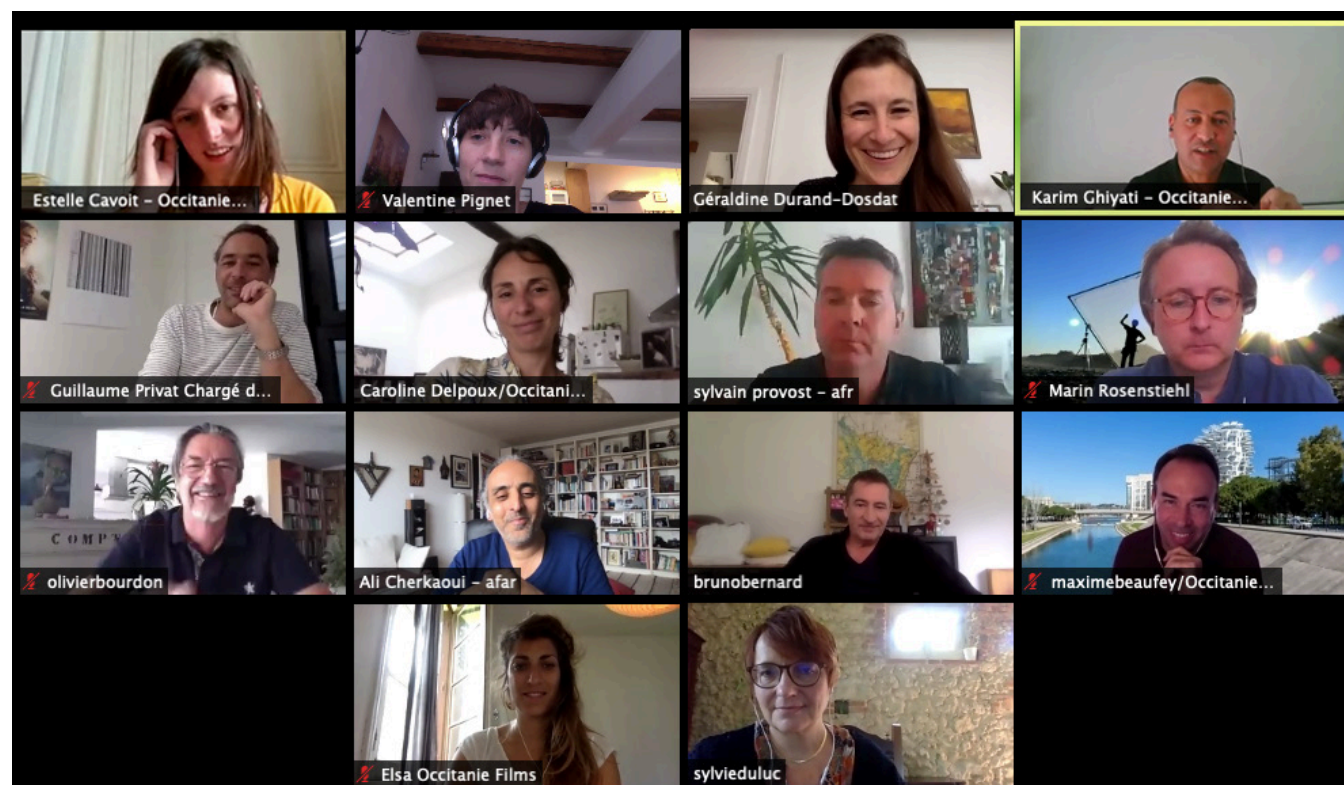
■ INVITÉ·E·S

Bruno Bernard - directeur de production
Olivier Bourdon - directeur de production de Candice Renoir (saison 9)
Ali Cherkaoui - 1er assistant mise en scène vice-président de l'Afar - The Last Duel / Ridley Scott - a participé à la réflexion/ édaction des préconisations sanitaires pour le CCHSCT
Sylvie Duluc - directrice de production
Guillaume Privat - chargé de production FTV Vendargues – Série Un si grand soleil
Sylvain Provost - régisseur général / Chargé de production / repereur - membre de l'AFR

Animation

Estelle Cavoit (Occitanie films)

133 participant·e·s



Capture d'écran réunion

■ INTRODUCTION

Cette rencontre s'inscrit dans un cycle de rencontres organisées par Occitanie films avec ses deux tutelles (la Région Occitanie et la DRAC / Ministère de la Culture). Elles ont pour but d'accompagner chaque secteur du cinéma et de l'audiovisuel dans la reprise des activités, afin de partager des informations, qui vont très vite, et d'échanger des réflexions, indispensables à la compréhension des enjeux de ces reprises.

Après une rencontre à destination des comédiens et comédiennes et des rencontres consacrées aux producteur·trice·s et réalisateurs et réalisatrices, il a semblé indispensable d'aborder la question de la reprise des tournages du point de vue des techniciens et techniciennes.

■ QUELLE ORGANISATION PENDANT LA CRISE ?

Près de 50 tournages se sont interrompus mi-mars. Après une période de flottement et d'hésitation, des commissions de rédaction d'un guide de préconisations sanitaires se sont mises en place, en collaboration avec le CCHSCT (Comité Central d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail de la production audiovisuelle) et des associations professionnelles, dans l'objectif d'aboutir à des recommandations adaptées à la spécificité de chaque métier.

Les assurances ont pris la décision de ne pas couvrir les tournages pour le Covid. C'est finalement le CNC et l'État qui ont débloqué un fonds de solidarité de 50 millions d'euros pour pallier ce manque et encourager la reprise des tournages.

Beaucoup de notes ont été rédigées afin d'anticiper la reprise des tournages, notamment pour faire comprendre aux maires, qui prennent la décision d'accueillir ou non les tournages sur leur territoire, qu'un tournage s'apparente à un chantier, en termes de droit du travail et d'occupation du domaine public, et peut donc réunir plus de 10 personnes. Certaines communes l'ont compris et accepté.

■ UNE REPRISE SOUS CONDITION

Aujourd'hui, en Occitanie, 15 projets ont des dates de tournage précises. La série Demain nous appartient est la première à avoir repris le chemin des studios, puis a suivi la production d'Un si grand soleil, le long métrage Presque. Suivront des longs métrages, des séries (Tandem) durant tout l'été.

Chaque société de production a rédigé sa propre charte sanitaire et toutes s'appuient désormais sur le carnet de recommandations édité par le CCHSCT. Ainsi, les consignes sanitaires ont pu être mises en application dès la reprise, des procédures en fonction de chaque poste ont été réfléchies.

Un référent Covid devra être présent sur chaque tournage. La question est maintenant : qui occupe ce poste ? Certains tournages ont formé un régisseur à ce poste, d'autres embauchent des infirmières libérales. Dans les studios de France Télévisions, pour la quotidienne Un si grand soleil, un médecin a préparé les équipes techniques et artistiques et sera désormais présent chaque jour de tournage.

De nombreux professionnels espèrent que ce nouveau poste devienne une habitude sur les plateaux. Pour les directeur·rice·s de production, le fait d’avoir un médecin sur le tournage permettrait d’être plus réactif pour les petits / gros accidents ou maladies, sa présence permettrait une prise en charge immédiate et donc un gain de temps.

■ QUELLES CONSÉQUENCES ?

Pour un téléfilm de 4 semaines, le surcoût suite à la mise en place des mesures sanitaires est évalué entre 100 000€ et 170 000 €. Cette somme s’explique par l’achat des fournitures (masques, gel hydroalcoolique, etc.), la désinfection des décors et le temps de préparation additionnel.

SUR LE PLATEAU

Les productions s’équipent en EPI (Équipements de Protection Individuelle), pour que l’équipe puisse bénéficier de gel, visières, etc.

Il n’y a pas de table régie sur les plateaux de tournage et les distances entre les personnes doivent être respectées.

Tout le travail est séquencé, car tout est désinfecté par étape. Les décors doivent être désinfectés avant et après le tournage. Une fois le décor installé, c’est l’équipe déco qui le désinfecte, tout comme les points de contact.

Les repéreurs prennent garde à ne pas proposer de décors trop confinés, pour que l’équipe puisse circuler et que le lieu puisse être aéré.

Il n’y a pas encore assez de recul concernant les décors privés, notamment sur l’accueil qu’ils vont faire aux tournages. Il sera nécessaire de les rassurer en expliquant le protocole sanitaire appliqué dans chaque lieu de tournage et entre les membres de l’équipe.

POUR LES COMÉDIENS ET COMÉDIENNES

Difficulté de tourner des scènes en champ contre champ : obligation pour celui qui écoute de porter un masque, avant de changer la place de la caméra.

Les comédiens et comédiennes doivent être le plus autonome possible et les maquilleurs et maquilleuses sont solidement protégés.

A noter que pour des scènes d’embrassades, il est demandé à des couples dans la vie d’être les doublures des comédiens pour ces scènes.

La figuration : obligation de les placer en arrière-plan et qu’ils portent un masque jusqu’au dernier instant. Pour certains films, ils sont testés 24h avant le tournage. D’autres productions n’ont pas fait ce choix (car pour être efficace, «il faudrait tester tout le monde, tout le temps »).

A noter certaines adaptations possibles constatées : l’exemple de la société Temple caché qui a conçu des clips en animation plutôt qu’en prise de vues réelles.

LES PRODUCTIONS ÉCO-RESPONSABLES MISES A MAL

Pour répondre aux mesures sanitaires, les productions mettent en place de nouveaux protocoles au détriment du chemin parcouru vers des tournages plus responsables : moins de passagers dans un véhicule donc plus de voitures, interdiction d’utiliser des gourdes donc reprise des bouteilles individuelles en plastique, plateaux repas donc plus de déchets.

CAS PRÉCIS

Candice Renoir : la saison 9 devait démarrer le 19 mai, elle reprendra mi-septembre et le tournage des 10 épisodes s’étalera jusqu’à la mi-mars. Quelques difficultés pour des comédiens qui sont déjà engagés pour d’autres productions.

The Last Duel de Ridley Scott : le tournage à l’Abbaye de Fontfroide a eu lieu quelques jours avant le confinement. Aujourd’hui, il manque 60% du film et le tournage en Irlande n’est pas encore programmé.

Un si grand soleil : depuis la mi-avril, la production travaille à la mise en place de précautions sanitaires. Le tournage a repris le 1er juin avec 4 équipes, une au studio et trois en extérieur. Les scénarios ont été adaptés aux contraintes sanitaires.

Un long métrage qui devait se tourner à Toulouse et en Guyane pose de sérieuses questions, car si le virus circule peu en Occitanie, il est encore présent en Guyane.

■ ENJEUX À VENIR

MOTIFS D’INQUIÉTUDE

Difficulté de certains projets à se tourner à l’avenir, dans le cas de lieux de tournage situés dans des régions (ou pays) où le virus a circulé différemment.

Sur la question de l’intermittence : aucune précision n’a été apportée à ce jour sur l’application des propos présidentiels concernant « l’année blanche ».

Il va être difficile d’accueillir des équipes étrangères en France, notamment américaines, car la profession n’a toujours pas validé une charte sanitaire qui risque d’être différente de la charte française. Il y a donc un risque de voir se superposer des règles, propres aux membres d’une même équipe.

A noter qu’il est envisagé que des tournages de pubs à distance se multiplient (l’équipe de réalisation et de production aux États-Unis pour un tournage qui se déroule en Europe par exemple).

Beaucoup de devis sont demandés aujourd’hui pour des tournages qui sont programmés pour cet automne en n’y incluant pas les contraintes sanitaires. Beaucoup de films ne pourront pas se tourner si la crise sanitaire perdure.

2 POINTS PLUS POSITIFS, MALGRÉ TOUT...

Le Crédit d'Impôt International pour les productions d'initiative étrangère à forts effets visuels a été réévalué de 30 à 40%, ce qui pourra attirer de nouvelles productions.

Les échanges en visio, qui se sont généralisés, viennent rappeler qu'on peut travailler, échanger à distance, sans forcément se voir dans les bureaux parisiens.

■ QUELQUES REMARQUES EN CONCLUSION

« Beaucoup de doute, d'hésitations, il faut s'accrocher et s'adapter. »

Même si l'état d'urgence sanitaire cesse le 10 juillet, il faudra continuer à être très vigilant et le bon sens veut qu'on soit encore prudent. Il ne faudrait pas qu'un cluster naisse sur un plateau. Tant que le virus circule, il ne faut pas baisser la garde. L'arrêt d'un tournage mettrait en péril l'ensemble des films en cours. La reprise des tournages est un bon indicateur de la reprise de la filière, mais il faut espérer que le public sera au rendez-vous de l'ouverture des salles de cinéma, pour que la chaîne de financement du cinéma reprenne.

Une difficulté sera de continuer à respecter les contraintes sanitaires sur les plateaux, si ce n'est plus appliqué dans le reste de la société.

Expression de la solidarité de la part des professionnel-le-s du cinéma pour les collègues du spectacle vivant, qui subissent encore plus durement les effets de la crise sanitaire.

« Le jour où les boîtes de nuit ré-ouvriront, on pourra tourner normalement ».

Donc, la plus grande prudence est de rigueur !

Occitanie films

SYNTHÈSE RÉUNION PROFESSIONNELLE

Techniciens et techniciennes

Comment préparer au mieux la reprise ?

Mercredi 10 juin 2020

CONTACTS

Caroline Delpoux (Montpellier)
caroline@occitanie-films.fr

Elsa Joulin (Toulouse)
elsa@occitanie-films.fr

■ Commission du film / Technicien-ne-s



Occitanie films

4 rue Castillon
34000 Montpellier
04.67.64.81.53

15 rue Rivals - BP83408
31011 Toulouse Cedex 6
05.61.13.55.61



www.occitanie-films.fr

SYNTHÈSE RÉUNION PROFESSIONNELLE

VENDREDI 26 JUIN 2020

ACTUALITÉS DES RÉALISATRICES ET DES RÉALISATEURS

■ INVITÉ·ES

- Paul Lacoste
- Florence Mialhe
- Jacques Mitsch
- Laure Pradal
- Lucie Rico
- Bastien Solignac

Cette rencontre s'inscrit dans un cycle de rencontres organisées par Occitanie films avec ses deux tutelles (la Région Occitanie et la DRAC / Ministère de la Culture). Elles ont pour but de mesurer l'impact de la crise sanitaire sur la profession et d'esquisser les contours de la reprise des activités.

75 participant·e·s.



Capture d'écran réunion

■ DES PROJETS REPORTÉS, ADAPTÉS ET IMAGINÉS

Des tournages en cours, ou prévus, pendant la crise ont dû être reportés. Certains sont programmés dans un avenir proche, d'autres dépendent de l'évolution des conditions sanitaires, notamment à l'étranger.

De même, la post-production de plusieurs films a dû être reportée ou se faire à distance.

Le contexte a également poussé certaines et certains à imaginer de nouveaux projets.

Des sorties de films ont dû être reportées à une date incertaine. D'autres films, sortis malgré tout, n'ont pas pu être accompagnés correctement, notamment en raison de l'annulation des manifestations culturelles. Cette situation concerne également les livres, dont la publication s'est faite à distance, sans accompagnement de leurs auteur·rice·s.

■ ACTUALITÉ DES RÉALISATRICES ET RÉALISATEURS

BASTIEN SOLIGNAC

Initialement prévu mi-mars, soit à la fin de l'hiver et au début du printemps, à Riscle (Gers), le tournage du 3ème court métrage de Bastien Solignac, *Apatrides*, soutenu par la Région Occitanie en partenariat avec le CNC et par la DRAC, a dû être reporté du 5 au 13 août. En repérage sur place début mars, le réalisateur s'inquiétait des crues possibles en cette période, mais c'est finalement le coronavirus qui, de manière inattendue, l'a obligé, avec le producteur, à annuler le tournage le jour-même où l'équipe devait arriver sur place. Une difficulté : le film comporte des scènes de bagarre, « avec des corps qui se touchent ». Les comédiens sont prêts à le faire, mais se pose la question de la figuration qui va obliger à revoir le scénario.

LAURE PRADAL

Alors en post-production de son documentaire *Des livres et des baguettes*, soutenu par la Région Occitanie en partenariat avec le CNC, Laure Pradal a dû entamer l'étalonnage elle-même, qui s'est poursuivi à distance, avec les équipes de la Fabrique de France 3. Afin de montrer le film aux habitants de la Mosson et de la Paillade à Montpellier, au cœur du film, un ciné drive va être organisé dans le quartier. Les messages très personnels postés par les soignant·e·s sur Facebook ont également fait naître un projet dans l'esprit de la réalisatrice. Elle travaille aussi sur un projet au sujet de son frère, Manuel Pradal, mais celui-ci devant se tourner en partie en Italie et à New York, le tournage est dépendant du virus.

PAUL LACOSTE

En tournage en Italie pour son projet de documentaire sur le chef opérateur Renato Berta, « un cinéaste qui s'ignore », Paul Lacoste a dû l'interrompre et rentrer en France. Il a mis à profit cette période pour entamer le montage du documentaire, à distance, et reprendre un projet d'écriture. Le tournage a finalement pu s'achever mi-juin à Paris.

Le réalisateur porte également depuis plusieurs années un projet de long métrage de fiction, *C'est un joli nom camarade*, soutenu par la Région Occitanie en partenariat avec le CNC, qui fait suite à son documentaire *Vendanges*, sorti en 2014. La recherche de décors, soit une propriété viticole, par le repéreur Philippe Pangrazzi, a obligé ce dernier à s'adapter à l'impossibilité de se déplacer, en utilisant notamment des cartes et Google earth.

FLORENCE MIALHE

Réalisatrice de *La Traversée*, co-produit par Xbo films avec le soutien de la Région Occitanie en partenariat avec le CNC, Florence Mialhe porte ce projet de film en peinture sur verre animée depuis plus de 10 ans, dont 3 ans de réalisation. Présenté dans un festival en Catalogne et au Cartoon Movie, il devait être projeté pour la 1ère fois dans les grands festivals internationaux que sont Cannes et Annecy. Mais la crise a tout arrêté : « J'ai accouché d'un film et il se retrouve en couveuse en attendant la sortie ». Dans l'attente de sélections d'autres festivals internationaux, le film sortira probablement en 2021.

JACQUES MITSCH

Jacques Mitsch a fini 4 documentaires pour Arte en 2019, soutenus par la Région Occitanie en partenariat avec le CNC, *Le Blob, un génie dans cerveau*, et une série en 3 épisodes, *A l'écoute de la nature*, diffusés au début du confinement. Il a, pendant le confinement, réalisé un best of de sa série documentaire, à distance. Avec l'annulation des festivals, le principal impact pour lui a été l'impossibilité d'aller présenter *Le Blob*. Mais malgré tout, « les films vont vivre ».

Cette période lui a également inspiré l'envie d'un film, sur l'écologie, l'environnement : le réchauffement climatique vu par les animaux.

LUCIE RICO

Lucie Rico a publié son 1er roman (Editions POL), *Le Chant du poulet sous vide*, le 5 mars dernier, et n'a donc pas pu accompagner cette sortie. La forme écrite s'est imposée à elle, car elle interroge dans son roman ce que c'est que l'écriture. Elle prépare également avec une co-autrice le tournage en Occitanie d'une série d'angoisse sur des gens enfermés seuls chez eux, *Kraken* (30x1 minute). Son objectif est de mettre en scène un film d'angoisse, « comme *un memento mori* : souviens-toi que tu vas mourir », sous une nouvelle forme, Instagram, « le royaume du paraître et faire joli ». Grâce à une aide au développement de la Région Occitanie, en partenariat avec le CNC, elle va prochainement tourner les 6 premiers épisodes. Elle souhaite ensuite publier un épisode par jour sur Instagram pendant 30 jours.

■ NAISSANCE D'UN COLLECTIF

Un nouveau collectif rassemblant auteurs, autrices et réalisateur-riche-s d'Occitanie, Regards d'Occ, tiendra sa réunion constitutive le samedi 4 juillet à 14h à Narbonne. Ce collectif a pour objectif de mettre en avant le travail de ses membres, de leur permettre de partager leurs travaux, et de rassembler les professionnel-le-s de la région.

■ CONCLUSION

Les réalisateurs et réalisatrices, qui font naître les projets, ont été touchés par la crise sanitaire, à plusieurs niveaux, quel que soit l'état d'avancement de leurs œuvres. Ils ont cependant réussi à trouver des solutions pour que leurs projets avancent, malgré tout. Cette situation inédite a également été une source d'inspiration pour plusieurs d'entre eux. Malgré les difficultés rencontrées, des œuvres naîtront de cette crise, qu'ils espèrent pouvoir présenter dans des cinémas car « les films sont faits pour être montrés en salles, rencontrer le public ».

Occitanie films

SYNTHÈSE RÉUNION PROFESSIONNELLE

Actualités des réalisatrices et des réalisateurs

Vendredi 26 juin 2020

CONTACTS

Estelle Cavoit (Montpellier)
estelle@occitanie-films.fr

Géraldine Durant-Dosdat (Toulouse)
geraldine@occitanie-films.fr

■ Animation de la filière



Occitanie films

4 rue Castillon
34000 Montpellier
04.67.64.81.53

15 rue Rivals - BP83408
31011 Toulouse Cedex 6
05.61.13.55.61



www.occitanie-films.fr

SYNTHÈSE RÉUNION PROFESSIONNELLE

MARDI 30 JUIN 2020

SOCIÉTÉS DE PRODUCTION

IMPACTS, ADAPTATIONS ET PERSPECTIVES

■ INTERVENANT-E-S

- Philippe Aussel - Le Lokal Production et président de l'APIFA
- Luc Camilli - Xbo films
- Fanny Chrétien - La boîte à songes
- Manuel Deiller - Artcam Production
- Marie Régis - Anoki
- Delphine Schmit - Tripode Productions
- Fabrice Valéry - France 3 Occitanie

Animatrice : Géraldine Durand-Dosdat

80 participant-e-s.



Capture d'écran réunion

■ INTRODUCTION

Cette rencontre s'inscrit dans un cycle de rencontres organisées par Occitanie films avec ses deux tutelles (la Région Occitanie et la DRAC / Ministère de la Culture). Elles ont pour but d'accompagner chaque secteur du cinéma et de l'audiovisuel dans la reprise des activités à l'issue de la crise sanitaire.

■ IMPACT DE LA CRISE SUR LES PROJETS ET ADAPTATIONS ÉVENTUELLES

La crise sanitaire a imposé des choix de production très complexes pour les films qui se terminaient au moment du confinement : décaler la sortie ou opter pour une sortie numérique (e-cinéma, VOD...), avec toutes les incertitudes quant à la vie des films, pour certains portés par leurs équipes depuis de très longues années.

Le choix d'une sortie pendant le confinement a parfois été un déchirement, soit parce que les films prévus initialement pour le cinéma n'ont pas pu atteindre leur public en VOD, soit parce qu'ils ont été terminés dans des conditions difficiles (post-production à distance et souvent sans les ressources techniques adéquates). La stratégie presse, malgré les articles publiés dans les médias nationaux, n'était pas évidente car toutes les attentions étaient focalisées sur la crise sanitaire.

Pour les films qui ont été terminés mais dont la sortie a été décalée, il reste une grande incertitude sur le calendrier (quel festival pourra programmer l'avant-première du film, quel sera le planning de diffusion ensuite...).

PLUSIEURS PROJETS ONT ÉTÉ ÉVOQUÉS

Ex : *Nuestras madres*, premier long métrage de fiction de César Díaz, produit par Tripode Productions (Caméra d'Or, Cannes 2019). Sortie en e-cinéma (Etats-Unis) et VOD (Europe), très contestée par les exploitants de salles sur les réseaux sociaux du distributeur Pyramide. Cette décision a été prise car il s'agissait d'un premier film, et il était difficile de penser que les spectateurs allaient se ruer dans les salles après le confinement pour le voir. Les distributeurs qui sortent beaucoup de films ont subi une importante pression pour savoir quels films allaient être prioritaires pour la sortie de crise.

Ex : *Le Syndrome de l'iceberg*, série documentaire (3x23 minutes) de Manuel Deiller, produite par Artcam Production pour France TV Slash. Sa sortie était prévue pour le 11 avril. La problématique est arrivée au moment du confinement car il restait encore toutes les finalisations des 3 épisodes, dont des effets visuels assez complexes à réaliser, et le réalisateur s'est retrouvé seul. La stratégie du diffuseur a été de maintenir la sortie pour alimenter les contenus de la plate-forme pendant le confinement.

Ex : *La Traversée*, long métrage d'animation (peinture animée) de Florence Mialhe, coproduit par Xbo films avec le soutien de la Région Occitanie en partenariat avec le CNC. Le film a été terminé en début d'année 2020 après un travail colossal qui a duré 12 ans. La carrière du film aurait dû démarrer à Cannes et se poursuivre à Annecy, mais le distributeur et le vendeur international ont choisi de retirer le film des sélections pour éviter la sortie numérique, et d'attendre le prochain créneau pour permettre au public de le voir sur grand écran dans les salles de cinéma. Pour le moment, aucune information sur le calendrier de diffusion.

Ex : *A bout de souffle*, documentaire de Patrick Foch produit par Le LoKal. Il s'agit d'un projet atypique, réalisé entièrement à distance et diffusé pendant le confinement, avec un préachat de France 3 Occitanie et une diffusion sur plusieurs antennes régionales. La thématique (témoignage à l'écran d'une infirmière au cœur de la crise sanitaire) imposait ces modes de production et de diffusion très particuliers, en dehors des pratiques habituelles.

De manière générale, l'activité de production a pu être reprise à distance pendant le confinement, avec des situations et des contraintes très différentes selon les entreprises. Les projets en développement, ou ceux qui pouvaient être réalisés à distance, ont pu être consolidés pendant cette période.

Dans le champ de la production de films de commande, les producteurs et productrices ont subi de plein fouet les annulations de commande et reports de tournage sine die. D'autres projets en lien avec l'éducation à l'image ou le spectacle vivant ont été mis entre parenthèses. Les plannings de production ont été bousculés tout au long de la crise.

CERTAINES INCERTITUDES PERDURENT A L'HEURE ACTUELLE, NOTAMMENT :

- la reprise des tournages dans des conditions dites « normales » ;
- l'adaptation des droits des intermittents ;
- l'annulation des charges de la part de l'URSSAF ;
- la possibilité de maintenir leur compte de soutien automatique du CNC pour les structures qui en sont bénéficiaires ;
- les engagements des chaînes de télévision pour l'année 2021, sachant que leurs budgets seront en baisse.

En région Centre, il existe une aide au programme d'entreprises annuelle, plafonnée à 30 000 euros. Les oraux ont eu lieu en février, et en l'absence de chiffrage, l'agence Ciclic a proposé une avance de 3 000 euros pour aider les producteur·rice·s. La Région Centre a prévu 1 million d'euros d'aide d'urgence pour la culture, avec une répartition qui n'est pas encore bien définie. Les producteur·rice·s préconisent une utilisation progressive de cette enveloppe car la crise va avoir des effets sur le long terme.

Au sein de France 3 Occitanie, le travail à distance s'est mis en place progressivement, des projets ont été arrêtés, des diffusions ont été décalées, et certains projets devront être retravaillés. L'organisation au sein des antennes de France 3 a changé depuis janvier 2020, avec l'idée de créer des chaînes régionales de plein exercice à l'horizon 2024. Malgré la priorité donnée à l'info, le choix a été fait de maintenir la diffusion de programmes, y compris de contenus plus anciens. La fabrication sur site (tournage ou post-production) s'est arrêtée dans un premier temps, mais France TV a maintenu ses engagements auprès des producteur·rice·s (y compris pour des émissions de flux qui n'ont pas été tournées) et des moyens techniques ont été déployés pour travailler à distance sur certains projets quand cela était possible. La rentrée éditoriale pour France TV sera en janvier 2021 au lieu de septembre 2020. Les conventions seront signées plus en amont et laisseront plus de souplesse au niveau du planning de production.

■ IMPACT SUR LES STRUCTURES

Difficulté de parler au nom de toutes les structures, car chacune a son fonctionnement, et les situations sont très différentes selon le nombre de salarié·e·s.

Globalement, peu de structures ont eu recours au chômage partiel, sauf les grosses structures de plus de 50 salarié·e·s. Certaines structures ont sollicité l'aide exceptionnelle de 2 000 euros de l'Etat, les exonérations de charges, et quelques-unes réfléchissent aux possibilités d'obtenir un prêt bancaire. Difficulté pour comprendre les dispositifs de soutien, faire les payes en activité partielle... Les producteur·rice·s n'étaient pas formé·e·s à cela.

La réflexion des producteur·rice·s porte sur un soutien des institutions non pas à court terme, au projet, mais sur une année, deux ans voire trois ans, qui permettrait de consolider le fonctionnement des entreprises. La crise actuelle impose une réflexion sur le modèle économique des structures : comment produire autrement et sur quelles ressources s'appuyer, dans le quotidien et en dehors des mesures d'urgence qui ont été mises en place pendant la crise sanitaire, pour mener à bien leurs projets ?

Les structures les plus aptes à s'adapter pendant le confinement étaient celles qui avaient le plus faible niveau de charges, et dont les salarié·e·s cumulaient parfois plusieurs casquettes (production-réalisation). Si certaines ont pu amortir les effets de la crise à court terme, c'est qu'elles étaient habituées à travailler dans la difficulté, avec très peu de moyen, en ayant recours à l'intermittence, et en faisant face régulièrement à des baisses d'activité. La crise a révélé des fragilités qui existaient déjà et pose la question de la consolidation de l'activité et des conditions de travail à long terme des producteur·rice·s. L'enthousiasme du télétravail a laissé la place à une certaine lassitude et il faut trouver le bon équilibre dans la réflexion, pour optimiser les conditions de fabrication des films en préservant le confort de vie et de travail des équipes.

■ RÉFLEXIONS SUSCITÉES PAR LA CRISE, PERSPECTIVES POUR L'AVENIR

Beaucoup de projets ont été écrits pendant le confinement.

France 3 a lancé un nouvel appel à projets pendant le Sunny Side virtuel, pour 13 films en région sur la thématique « Nouvelles vies, nouvelles villes, nouveau monde » : comment inventer une nouvelle façon de travailler, de vivre ses loisirs, sa vie quotidienne, etc.

Mais de manière générale, la chaîne n'incite pas à écrire des projets sur la thématique de la crise sanitaire, elle maintient sa ligne éditoriale « la France en vrai », avec le besoin de continuer à faire des films sur l'humain.

Volonté de la part des antennes de France 3 de travailler sur la diffusion des films en les faisant davantage circuler dans le réseau, avec un intérêt particulier pour les collections qui permettent d'avoir des retombées presse plus importantes. De nouvelles cases vont être ouvertes en 2021 en vue de la régionalisation des chaînes.

L'APIFA invite à une réflexion collective, avec les diffuseurs et les festivals, sur une évolution des contenus et des formes d'écriture, en associant le CNC et les Régions. Les moyens de diffusion ou de distribution sont également à réinterroger auprès des diffuseurs et des nouvelles plateformes, ainsi que les aides publiques pouvant garantir une meilleure pérennité des structures.

Enfin, les producteur·rice·s soulignent l'importance de se déplacer lors des festivals ou des marchés, pour rencontrer des partenaires, échanger sur les films, rencontrer le public... De nouveaux systèmes hybrides virtuel / présentiel sont à inventer pour produire autrement !

SYNTHÈSE RÉUNION PROFESSIONNELLE

Sociétés de production

Impacts, adaptations et perspectives

Mardi 30 juin 2020

CONTACTS

Estelle Cavoit (Montpellier)

estelle@occitanie-films.fr

Géraldine Durant-Dosdat (Toulouse)

geraldine@occitanie-films.fr

■ Animation de la filière



Occitanie films

4 rue Castillon
34000 Montpellier
04.67.64.81.53

15 rue Rivals - BP83408
31011 Toulouse Cedex 6
05.61.13.55.61



www.occitanie-films.fr